



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE

DE LA GARONNE DES TERRASSES

CE QUI FAIT PAYSAGE - LE SOCLE SUPPORT

La géologie

LA GÉOMORPHOLOGIE

L'HYDROGRAPHIE

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

CE QUI FAIT PAYSAGE - LES ACTIONS DE L'HOMME

LES PRATIQUES ET USAGES

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE

LES FORMES URBAINES

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

CE QUI FAIT PAYSAGE - L'HOMME ET SON TERRITOIRE

LES ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES

LES ENJEUX ET CIBLES D'ACTION

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

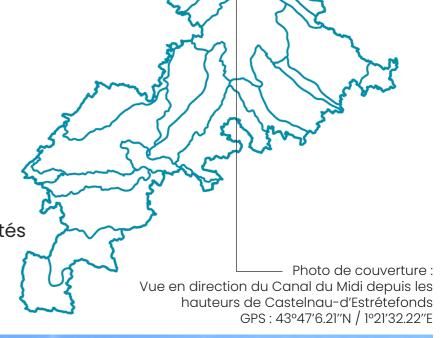
LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

Plaine agricole

Garonne et milieux humides

Urbanisation residentielle et d'activités

Ouverture, horizon







L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Garonne des Terrasses

Située au nord du département, accolée à l'agglomération toulousaine, la Garonne des Terrasses se prolonge dans le Tarn-et-Garonne. L'atlas des paysages de ce département les distingue en deux ensembles : Les terrasses de la Garonne en rive droite, et les terrasses de la Garonne en rive gauche. Franchement délimités par les coteaux de Castelnau-d'Estrétefonds à l'est, et par les terrasses intermédiaires à l'ouest, ces deux ensembles sont ici regroupés en une seule unité paysagère.

Celle-ci s'organise autour de la Garonne, dont les méandres sinuent du sud-est au nord-ouest, formant une très large vallée dont les terrains alluviaux et plats sont occupés par de vastes parcelles agricoles. Si l'horizon s'étire indéfiniment sur cette plaine agricole, c'est bien le relief qui distingue 4 entités principales :

- le lit majeur de la Garonne, espace d'expansion des crues du fleuve, sur lequel se développent les forêts alluviales, quelques parcelles agricoles et des exploitations maraichères;

- les coteaux en limite est de l'unité paysagère, support des villes de Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Rustice et dominant la vallée.



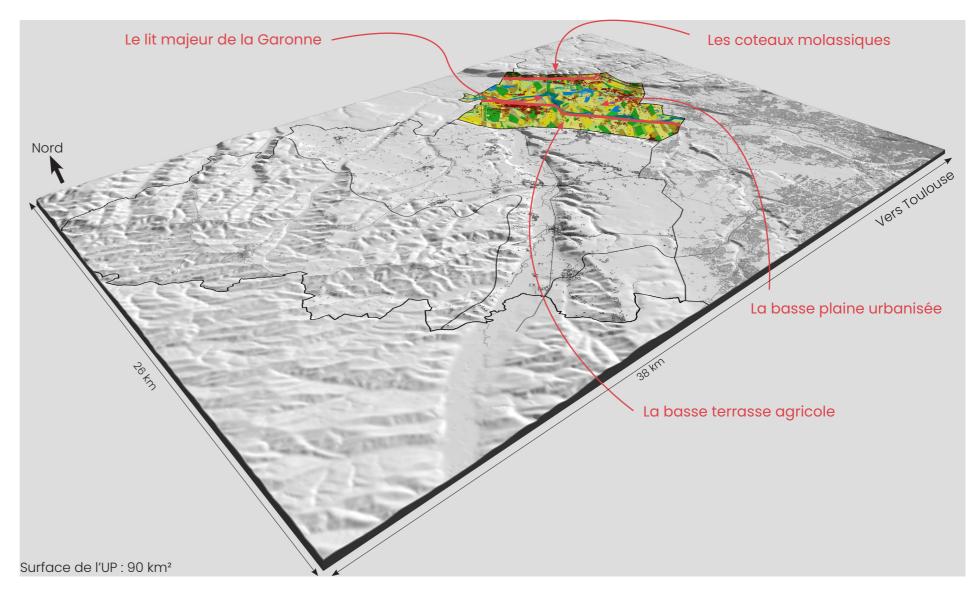
La basse plaine et ses carrières anciennes et actuelles, délimitée au fond par les coteaux



La basse terrasse agricole délimitée à l'ouest par les terrasses intermédiaires



La Garonne, à l'origine de cette large vallée



L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE_La Garonne des Terrasses

La Garonne des Terrasses se caractérise par :

- un relief plan, constitué d'une basse terrasse et d'une basse plaine altimétriquement proche;
- un réseau hydrographique structurant, fait du fleuve (Garonne), de rivières majeures (Save, Hers mort) et du canal latéral à la Garonne;
- un habitat groupé en plaine ou sur les coteaux, avec un noyau urbain dense et une périphérie plus diffuse;
- une urbanisation grignotant les terres agricoles à proximité des axes structurants et en périphérie des villes;
- une agriculture omniprésente, tournée principalement vers les grandes cultures, mais intégrant également des petites surfaces d'arboriculture et de maraichage;
- une multitudes de gravières et sablières, transformées en plans d'eau pour celles qui sont désaffectées;
- des milieux alluviaux (forets, prairies) en bord de Garonne;
- des alignements d'arbres.

La Garonne des Terrasses se dépeint également par une palette de couleurs :

- Les différentes nuances de rouge de la brique et des tuiles
- ♦ Le jaune d'or des épis de blé
- ♦ Le vert d'eau de la Garonne, de son canal latéral et des multiples plans d'eau
- ♦ Le vert intense des alignements de platanes
- ♦ Les différentes déclinaisons de verts des cultures et vergers
- Le marron des sols nus labourés
- Le gris des galets de Garonne



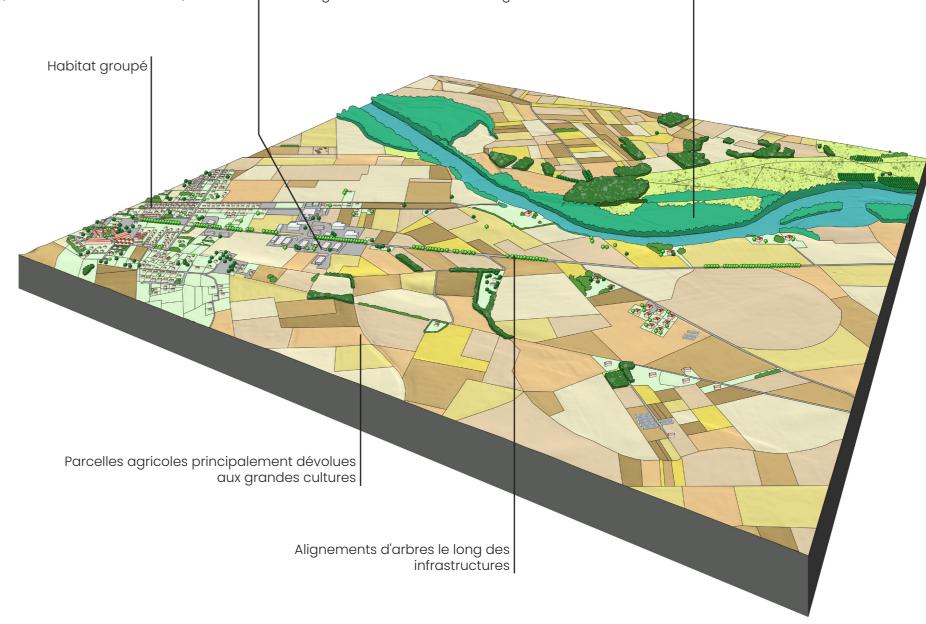
Une plaine agricole mitée par l'urbanisation (zones d'activités et habitat)



Cohabitation des vastes parcelles de grandes cultures et des vergers

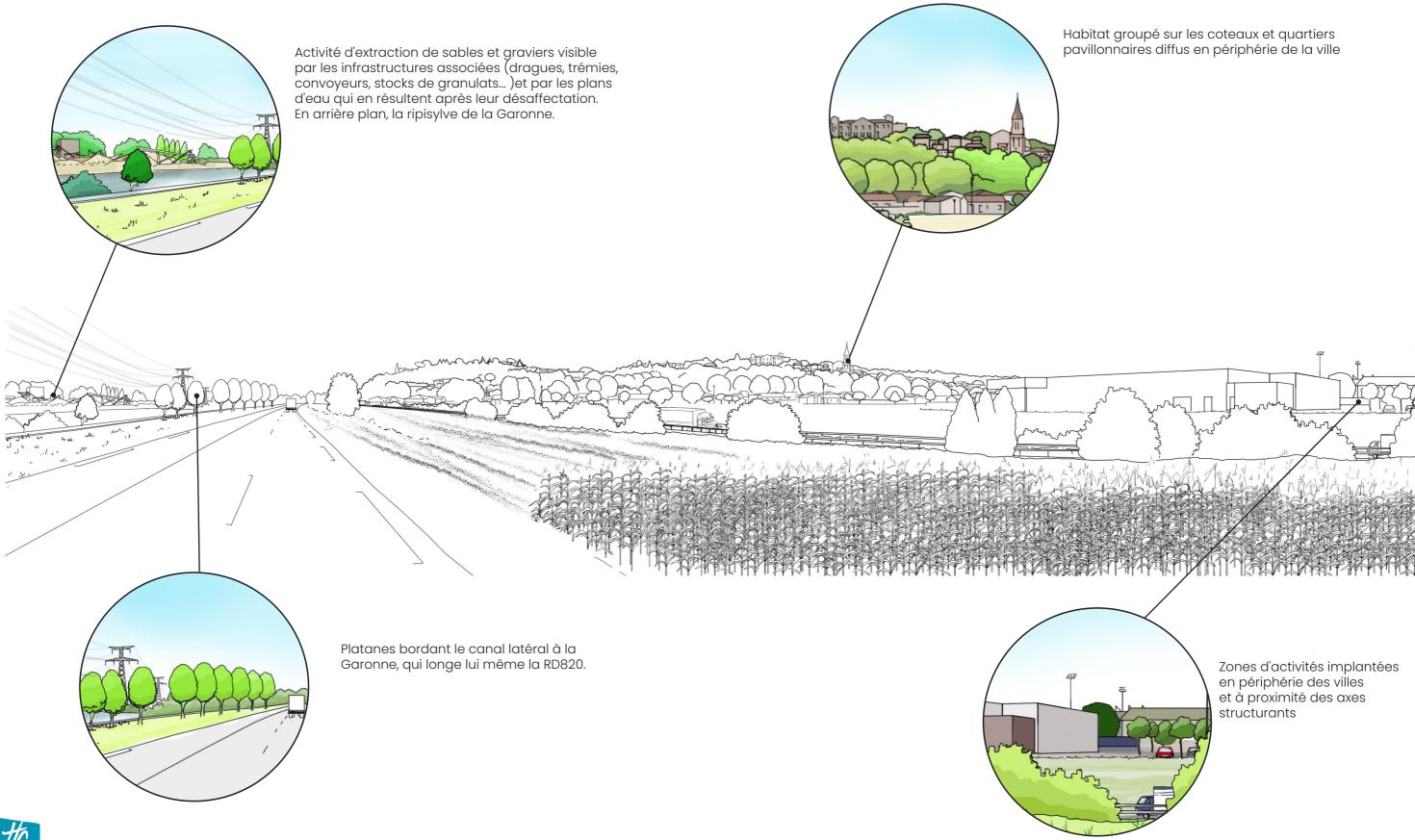


Les milieux alluviaux de bords de Garonne









CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

La géologie

La composition du socle géologique de la Garonne des Terrasses se lit aisément lorsque l'on parcourt du regard ces paysages de plaines alluviales, larges et cultivées. La vallée de la Garonne, creusée dans un substrat molassique, est en effet constituée, à l'instar des autres grandes vallées, d'alluvions charriées par les eaux et déposées au fil du temps sur ses rives, de la basse plaine aux différentes terrasses.

Le lit majeur de la Garonne, qui correspond à la zone d'expansion des crues, présente un sol sableux, parfois caillouteux avec des dépôts fins et même tourbeux dans les bras morts. Soumise au régime des crues du fleuve, cette zone ne comporte de ce fait aucune ville ou habitation isolée, Grenade et Ondes s'étant implantées juste en limite du lit majeur. Les vallées des cours d'eau secondaires (Hers, Girou), qui se raccordent à la rive droite de la Garonne, sont recouverts de limons argileux, propices aux cultures même si l'urbanisation (notamment Eurocentre) gagne du terrain.

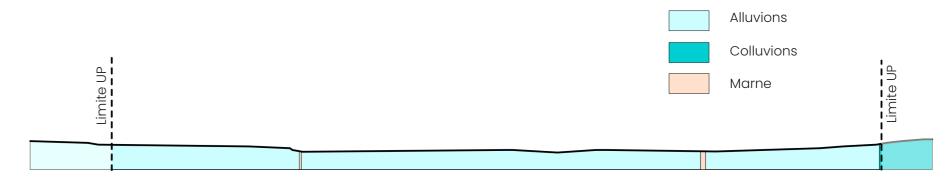
La basse plaine de la Garonne, à l'est du fleuve, présente une couche de limons surmontant des graviers (éléments roulés de guartz, de quartzites, de schistes, de grès...) parfois affleurants. Ces alluvions nourrissent les nombreuses carrières (sablières, gravières) en activité. De multiples autres, arrivées au terme de leur exploitation, forment un ensemble de plans d'eau artificiels.

La composition de la basse terrasse, située à l'ouest du fleuve, s'avère être similaire à celle de la basse plaine. La couche de cailloux roulés (5 à 6 mètres d'épaisseur) et les lits de sables présents de manière irrégulière sont recouverts en surface d'une couche de limons fins, produisant un ensemble grisâtre relativement clair. Les dépôts alluvionnaires des basses plaines et basses terrasses produisent des sols très fertiles, expliquant l'implantation des grandes cultures.

Les coteaux qui délimitent l'unité paysagère à l'est, sur lesquels sont perchés Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Rustice, sont quant à eux formés par la molasse ou ses dérivés. La molasse en tant que telle se retrouve sur les pentes des coteaux, où sa forte teneur en argile explique la présence passée de briqueteries. Sa décomposition a produit sur les sommets plats des collines des formations argilosableuses.



Plaine alluviale propice aux cultures



Sud-ouest Nord-est

Coupe géologique de surface

NB: pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



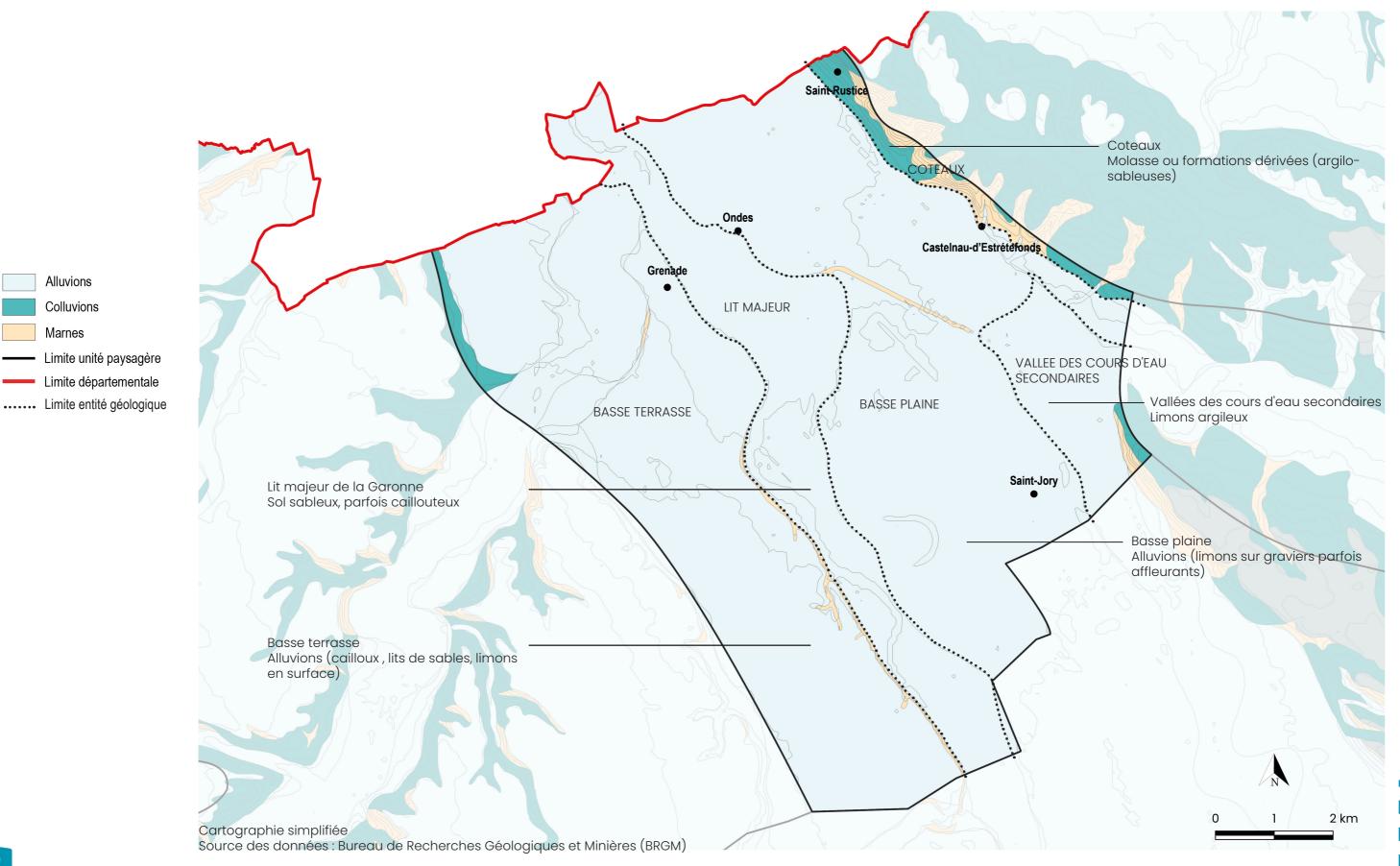
Plan d'eau artificiel et carrière en activité



Coteaux constitués de molasse



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support La géologie



Alluvions

Colluvions

Marnes

Nord-est

and the same

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LA GÉOMORPHOLOGIE

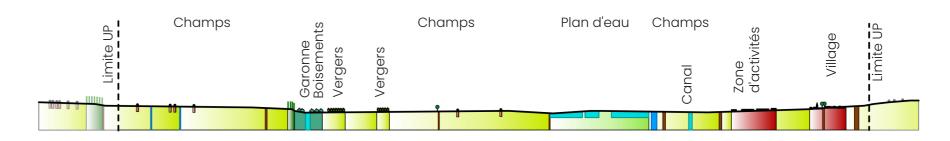
La morphologie de l'unité paysagère est fortement marquée par la large vallée creusée par la Garonne. Celle-ci est limitée par le talus molassique de Saint Sauveur à Pompignan à l'est, et de manière moins franche par l'étagement des terrasses alluviales à l'ouest du fleuve. Ces terrasses sont malgré tout difficiles à distinguer car les différences d'altimétrie sont peu prononcées.

La vallée de la Garonne et ses terrains alluvionnaires limoneux au fort potentiel agronomique (excellente fertilité et terrains plats facilement mécanisables) expliquent également l'occupation du sol de l'unité paysagère, en grande partie agricole (grandes cultures et en moindre mesure maraichage et arboriculture).

La basse plaine, de 110 à 120 m d'altitude environ, présente une pente transversale assez forte vers le fleuve, et n'est pas intégralement recouvertes pas les grandes crues. Cela a permis son urbanisation, relativement importante du fait de la proximité de l'autoroute et de l'influence toulousaine (habitat et zones d'activités), et ce malgré un fort potentiel agronomique. Ces sols bruns décalcifiés sont malgré tout le support de nombreuses parcelles cultivées.

La basse terrasse, de 110 à 130 mètres d'altitude environ, constitue le support de la ville de Grenade, installée en limite du lit majeur de la Garonne, mais surtout d'une activité agricole intensive dominée par les grandes cultures, implantées sur des sols de boulbènes.

Quant aux coteaux et leur base, ils sont essentiellement urbanisés, leur forte pente et leur sol sensible à l'érosion étant moins indiqués pour l'exploitation agricole. Cela laisse ainsi disponible pour l'agriculture les sols fertiles et mécanisables des plaines. Le centre historique de Castelnau d'Estrétefonds culmine ainsi à 170 m, soit 50 mètres audessus de la basse plaine.



Sud-ouest Sud-ouest

Coupe de principe: occupation du sol et topographie

NB : pour rendre plus lisibles les détails du relief, un coefficient de 1,5 est appliqué aux hauteurs



Les coteaux urbanisés



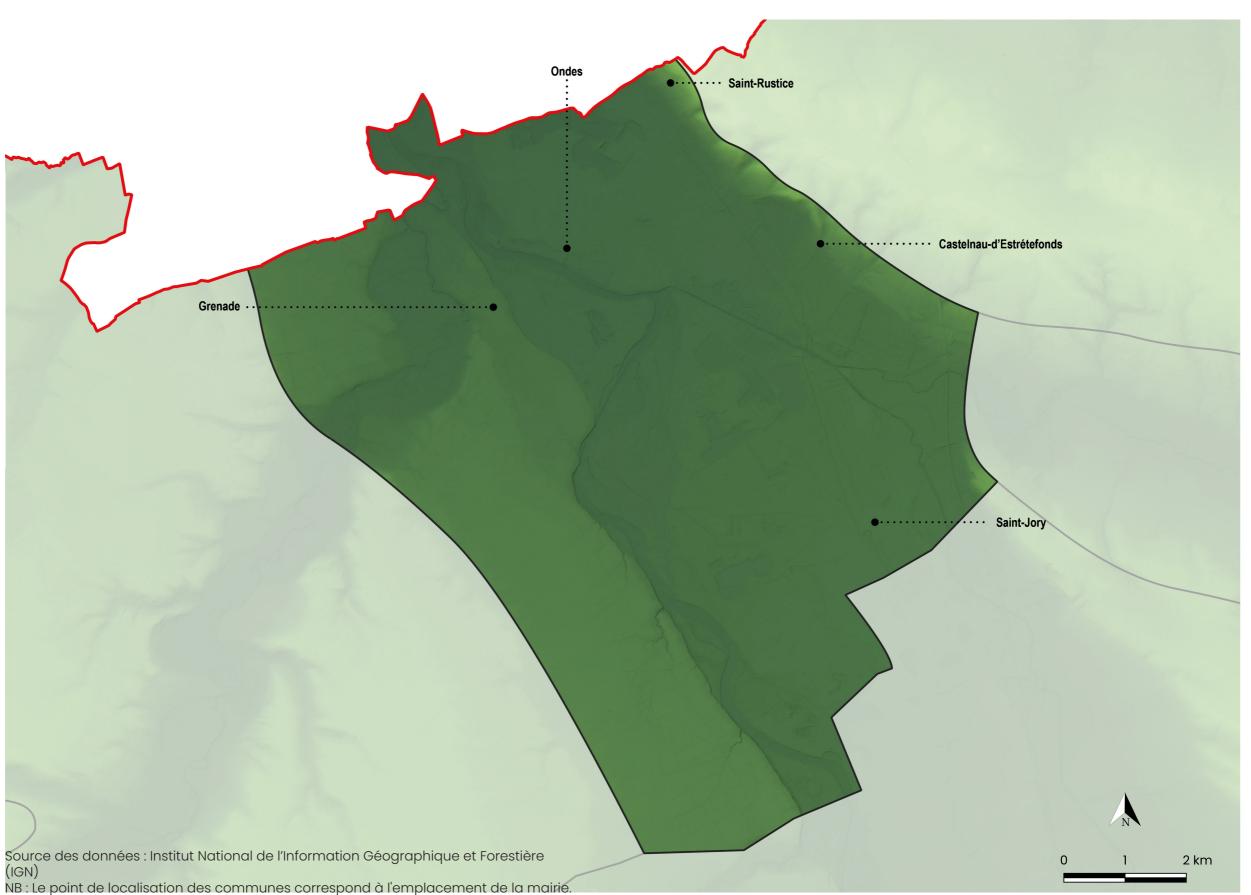
Forte activité agricole sur la basse terrasse



Urbanisation et culture sur la basse plaine



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support LA GÉOMORPHOLOGIE





Altitude en mètre (environ) : > 2400m

< 100m

Point culminant : 224m Point bas : 97m

entre 800 et 2400m entre 400 et 800m entre 200 et 400m entre 100 et 200m

Limite unité paysagèreLimite départementale

CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

La présente unité paysagère met à l'honneur la large vallée de la Garonne et ses nombreux affluents. Cette vallée dessine un bandeau nord-ouest/sud-est relativement plat délimité par de légers coteaux côté Est et des collines très douces côté ouest. Plusieurs plans d'eaux provenant d'anciennes carrières, tels que les lacs de Peches Grizolles, viennent compléter le réseau hydrographique de la Garonne des terrasses.

_La Garonne (L=529km / 113 affluents)

La Garonne fait partie des 5 grands fleuves français et parcourt pas moins de trois régions. Ce fleuve franco-espagnol navigable de régime pluvio-nival prend sa source dans les Pyrénées espagnoles et se jette dans l'océan Atlantique au niveau de l'estuaire de la Gironde. De Toulouse jusqu'à sa confluence avec le département du Tarn, là où se situe la présente unité paysagère, la Garonne est un véritable fleuve « libre », débordant lors des crues. En effet, la Garonne est ici un fleuve large ponctué de quelques petites îles inhabitées et doté d'une ripisylve riche et développée qui laisse parfois la place à des vergers ou des cultures maraîchères.

_La Save (L=144km / 137 affluents)

Cours d'eau naturel non navigable, la Save naît dans la commune de Lannemezan et se jette dans la Garonne au niveau de Grenade. Son débit est soutenu par l'alimentation du canal de la Neste lors des périodes d'étiage.

La Save s'inscrit à l'interface entre parcelles cultivées et quelques boisements et s'insère aussi par moment en limite de bâti comme par exemple à Grenade. Son tracé est lisible, souligné d'une ripisylve dense jusqu'à sa confluence avec la Garonne.

_L'Hers-Mort (L=89km / 80 affluents)

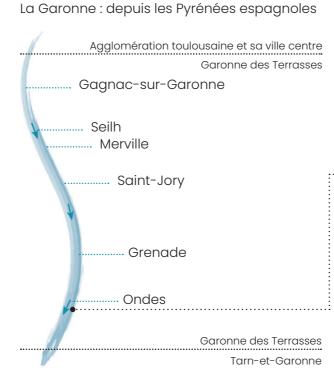
Cours d'eau naturel non navigable de régime pluvial typique du sudouest, l'Hers-Mort prend sa source dans la commune de Laurac et se jette dans la Garonne au niveau d'Ondes.

Il parcourt sur une faible longueur la Garonne des Terrasses puisqu'il se jette rapidement dans un méandre de la Garonne, après avoir traversé exclusivement des parcelles agricoles.

Le Girou (L=64km / 36 affluents)

Le Girou est présent sur une toute petite partie de la présente unité. Cours d'eau naturel non navigable de régime pluvial, le Girou naît dans la commune de Puylaurens et se jette dans l'Hers Mort au niveau de Saint-Jory.

Il s'inscrit à l'interface de la zone d'activités Eurocentre de Castelnaud'Estrétefonds et marque la limite avec les terres agricoles.



Jusqu'à l'océan Atlantique



Jusqu'à la Garonne: Ondes

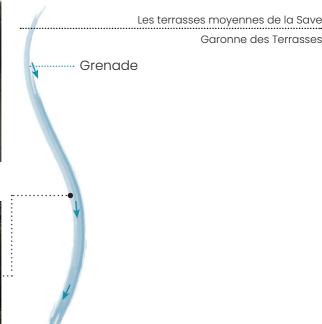


La Garonne depuis le pont de la D17



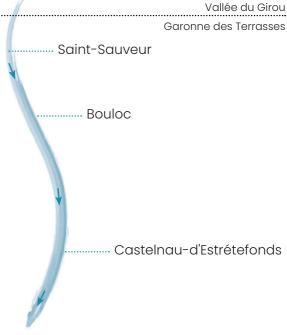


La Save: depuis Lannemezan



Jusqu'à la Garonne : Grenade





Jusqu'à L'Hers mort : Saint-Jory



LA GARONNE DES TERRASSES



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

L'HYDROGRAPHIE

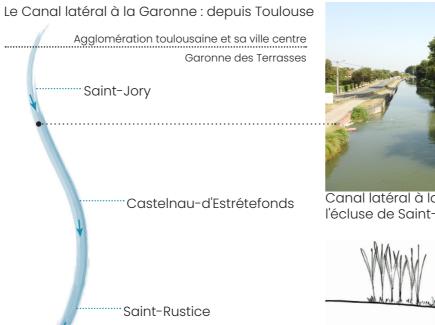
_Le canal latéral à la Garonne (L=196km)

Le canal fut mis en service en 1856 avec pour objectif d'assurer la liaison Atlantique-Méditerranée dans le prolongement du canal du Midi. Il s'agit d'un chenal navigable sur 204 tronçons, qui prend sa source à Toulouse et se jette dans la Garonne au niveau de la commune de Castets-en-Dorthe (33).

53 écluses rythment son parcours aujourd'hui très prisé par les pêcheurs mais aussi par les cyclistes puisqu'une voie verte continue longe le canal.

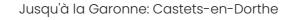
Plusieurs typologies de cours d'eau sont présentes au sein de l'unité paysagère :

- Le fleuve : son débit comme sa morphologie sont largement influencés par les systèmes hydrologiques des chaines montagneuses, en particulier les Pyrénées. D'une largeur importante d'environ 100m, le fleuve marque fortement le territoire. Sa ripisylve est très fournie et accentue l'aspect sauvage du fleuve qui est ici très peu contenu et déborde aisément sur ses rives sauvages ou cultivées. De petites îles viennent également ponctuer son cours.
- La rivière en zone agricole : d'une largeur comprise entre 10 et 15m, son débit est soutenu et son cours encaissé est remarquable à la fois par sa ripisylve dense qui s'étoffe parfois en petit boisement et par la circulation de l'eau elle-même.
- Le ruisseau en zone agricole : il est relativement mince avec lm de largeur environ. Faisant la limite entre deux parcelles, sa végétation est variable et dépend des pratiques culturales, même si la ripisylve n'est bien souvent constituée que de quelques arbustes disséminés. Ils sont donc peu perceptibles.
- Le canal: Son tracé est anthropique et sa largeur est maîtrisée et constante, de l'ordre de 10m environ. Ses berges sont contenues et souvent minéralisées mais s'accompagnent néanmoins d'alignements d'arbres plantés initialement pour apporter de l'ombrage le long des chemins de halage.



Garonne des Terrasses

Tarn-et-Garonne

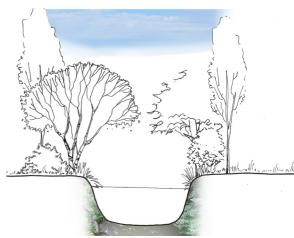




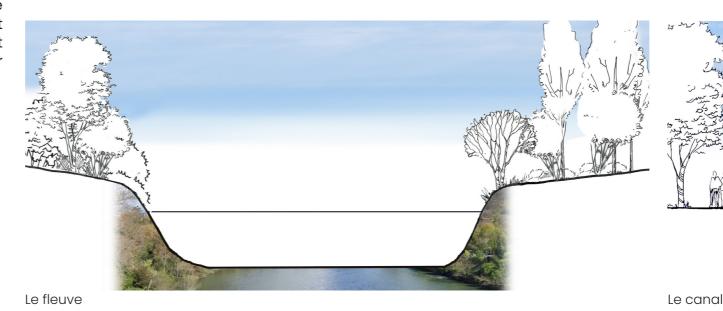
Canal latéral à la Garonne au nord de l'écluse de Saint-Jory



Le ruisseau en zone agricole : difficilement perceptible du fait d'une ripisylve peu marquée

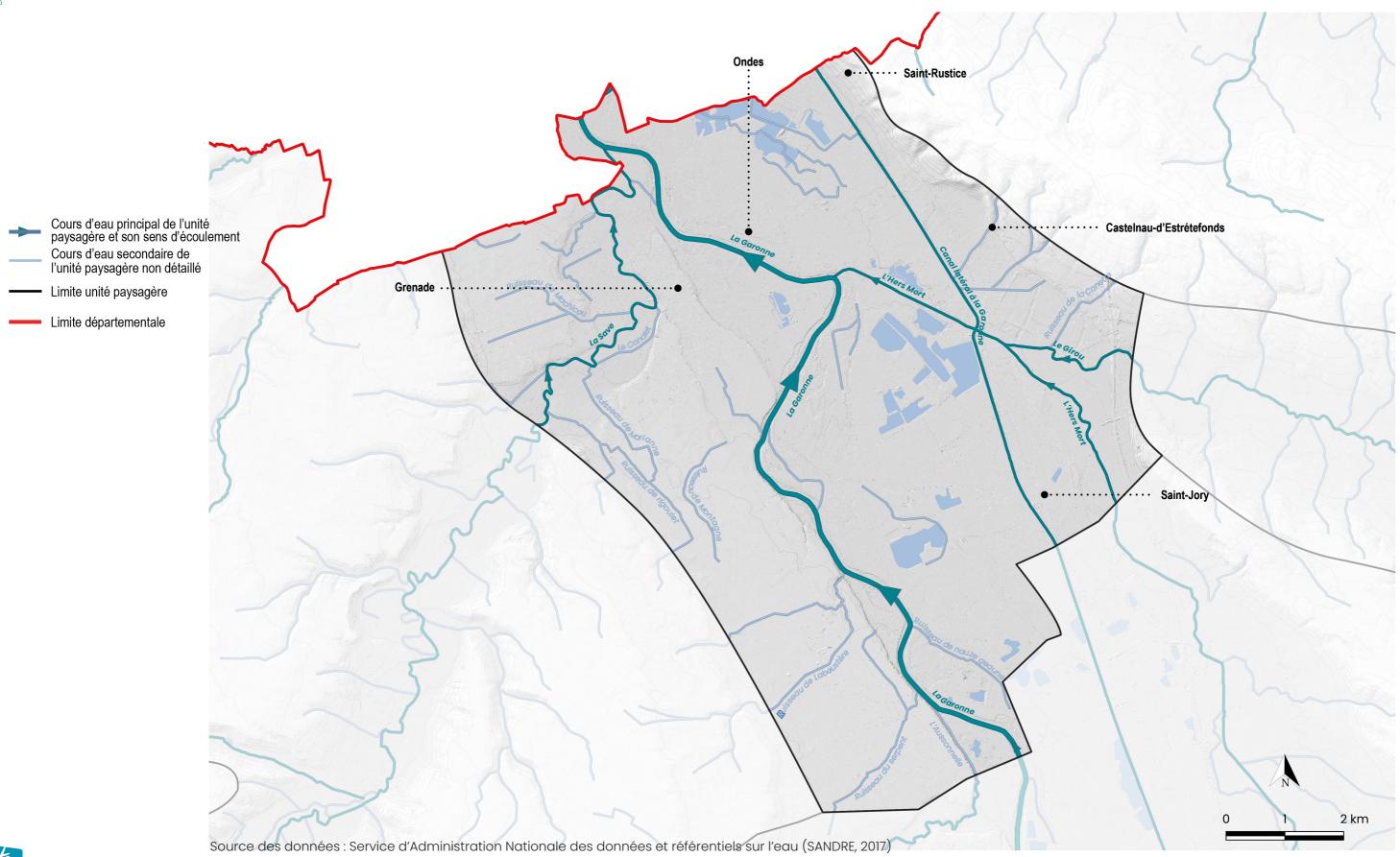


La rivière en zone agricole : ripisylve dense et continue





CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support L'HYDROGRAPHIE



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Cette unité paysagère étant largement occupée par l'urbanisation et l'agriculture intensive, les espaces naturels sont rares et se concentrent sur les espaces liés aux cours d'eau :

- Les lits de la Garonne et ses affluents (la Save, l'Hers, ...),
- Un vaste ensemble d'anciennes gravières (milieux artificiels mais de forte valeur écologique).

Les espaces à enjeux liés à la Garonne comprennent bien sûr le cours d'eau lui-même (lit mineur) mais également les espaces naturels en constituant le corridor fluvial en retrait : forêt alluviale, prairies humides....

Tous ces espaces naturels sont assez fortement marqués par les modifications de fonctionnement du fleuve, liées aux extractions anciennes de granulat dans le lit mineur et à l'endiguement des berges. Malgré cela, la Garonne reste un véritable réservoir de biodiversité pour de nombreuses espèces et un corridor écologique majeur aussi bien aquatique que terrestre.

Sa ripisylve héberge une faune assez remarquable en particulier du point de vue avifaunistique (hérons : cendré, pourpré, bihoreau, aigrette,...). En ce qui concerne la faune piscicole, les espèces à enjeux présentes sont le Brochet, la Bouvière ou des migrateurs comme la Grande Alose ou l'Anguille.

En retrait du lit mineur de la Garonne, d'anciennes gravières offrent aujourd'hui de vastes plans d'eau associés à des bordures boisées et des roselières en développement. Ces milieux sont très favorables à la reproduction de nombreux oiseaux d'eau, mais également au stationnement de ces espèces en raison de leur situation dans le couloir migratoire de la Garonne. Enfin, la présence de milieux jeunes permet d'offrir un habitat favorable aux espèces pionnières.

Ainsi, cette zone constitue un site de nourrissage, d'halte migratoire et/ou d'hivernage pour plusieurs espèces d'ardéidés (Hérons), pour de nombreux anatidés (Canards, Sarcelles, Fuligules,...), pour les Foulques, Grèbes ainsi que pour les limicoles (Chevaliers, Bécassines,...). Les laridés (Goélands, Mouettes, Sternes) sont également présents en hivernage mais la présence, dans certaines de ces gravières, d'îlots de galets, permet aussi la nidification pour plusieurs de ces espèces à enjeux : Sterne pierregarin, Mouettes rieuse et mélanocéphale et Sterne hansel. L'intérêt de ces sites est important compte-tenu de la rareté de ce type de milieu dans le couloir garonnais. Enfin, ces gravières renferment un cortège notable d'odonates (libellules,...) inféodés aux zones humides.

Un autre enjeu écologique particulier est à noter : la présence de la Grande Mulette dans la Save, où les zones de profonds et le courant lent et calme sont propices à la présence de ce coquillage protégé.



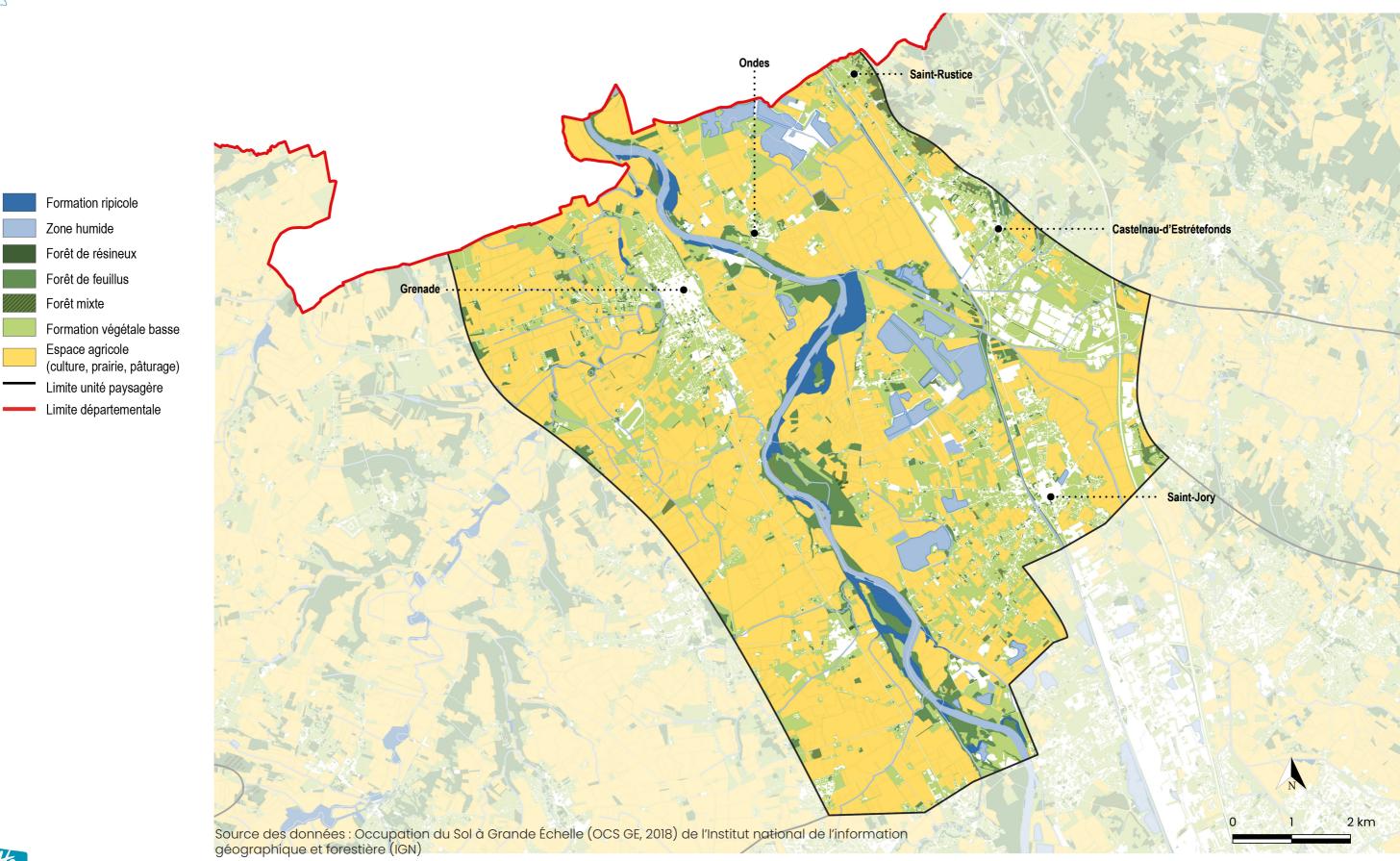
Une ancienne gravière, occupée par des canards et des foulques



La Garonne et sa ripisylve



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support Les éléments de nature



CE QUI FAIT PAYSAGE_Le socle support

LES ÉLÉMENTS DE NATURE

Les secteurs aux enjeux écologiques les plus notables de la Garonne des Terrasses sont couverts des périmètres de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologiques Faunistiques et Floristiques) et certains bénéficient de surcroit de périmètres de protection (site Natura 2000 et Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope).

Listes des ZNIEFF de type 2

 ♦ Garonne et milieux riverains, en aval de Montréjeau (Identifiant national : 730010521)

Listes des ZNIEFF de type 1

- ♦ La Garonne de Montréjeau jusqu'à Lamagis (Identifiant national: 730003045)
- ♦ Gravières de Saint-Caprais et de la Gravette (Identifiant national: 730003044)
- ♦ Gravières de Crespys (Identifiant national: 730030253)
- ♦ Rivière de la Save en aval de Montaigut-sur-Save (Identifiant national : 730030458)

Liste des sites Natura 2000

- ZSC n°FR7301822 Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste
- ♦ ZPS nº FR7312014 Vallée de la Garonne de Muret à Moissac

Arrêté Préfectoral de protection de Biotope (APPB)

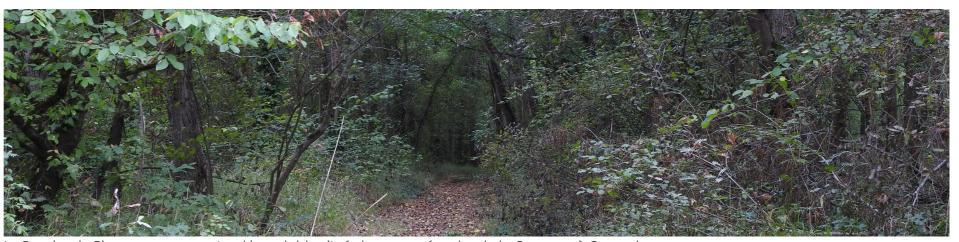
- APPB n° FR3800263 « Biotopes Nécessaires À La Reproduction,
 Au Repos Et À La Survie De Poissons Migrateurs Sur La Garonne À L'Aval De Toulouse »
- ♦ APPB n° FR3800362 « Ramier De Bigorre »
- ♦ APPB n° FR3800489 « La Saulaie De Saint-Caprais À Grenade »

Liste des zones humides

 Multitudes de petites zones humides (essentiellement forêts alluviales)



Gravières de Saint-Caprais et de la Gravette



La Ramier de Bigorre, espace naturel inondable situé dans un méandre de la Garonne à Grenade



Rivière de la Save à Grenade





Saint-Rustic Ondes Castelnau-d'Estrétefonds Carte des espaces naturels Grenade protégés ZNIEFF Type 1 ZNIEFF Type 2 Site Natura 2000 - ZSC Espace commun au deux sites Natura 2000 (ZSC-ZPS) Site Natura 2000 - ZPS Zone humide Cours d'eau classé Saint-Jory Limite unité paysagère Limite départementale 2 km Source des données : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL, 2019)

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'agriculture

Une proportion importante de la superficie de l'unité paysagère est consacrée à l'agriculture. Cela s'explique par la présence de terrains alluvionnaires limoneux dont le potentiel agronomique est très intéressant (excellente fertilité et terrains plats facilement mécanisables). Les coteaux, dont la pente et les sols plus lourds rendent difficile le travail agricole, sont peu cultivés.

Toutefois, la pression foncière due à la concurrence avec d'autres activités consommatrices d'espaces (sablières et gravières, zones d'activités), les infrastructures et l'urbanisation résidentielle engendrée par cette attractivité réduisent la surface agricole utile de la basse plaine. Ce phénomène, moins visible actuellement sur la basse terrasse, y est cependant en cours avec l'accélération et la naissance de projets consommateurs de foncier agricole.

Si la majeure partie de ces terres se trouve occupée par les grandes cultures (blé, tournesol, maïs...), l'activité maraichère est également présente, visible notamment par ses serres. Les terrains alluvionnaires et sableux des bords de Garonne, associés à la proximité de l'agglomération toulousaine (débouchés en circuit court) sont particulièrement favorables à ce type de culture. Quelques vergers (prunes, pommes, poires, kiwi...) complètent l'ensemble.

Ces parcelles sont le plus souvent de grande taille, avec des cultures céréalières s'étendant à perte de vue, à l'inverse des cultures maraichères, occupant de plus petites surfaces. Comme c'est souvent le cas pour les parcelles de grandes tailles, remembrées à partir des années 1950, les haies et les bosquets sont relativement rares.

Le bâti agricole est peu impactant dans les perceptions, car relativement limité ou masqué des regards, à l'exception notoire des immenses silos à grains des coopératives agricoles. Le bâti traditionnel, parfois inutilisé ou affecté à d'autres occupations, ne semble pas laisser la place aux hangars modernisés.



Activité maraichère



Récolte de poireaux en basse plaine



Verger sur la basse plaine



Vastes parcelles de la basse plaine exemptes de haies



Quelques parcelles de sorgho sur la basse terrasse



Silos à grains



Hangar agricole traditionnel se fondant dans le paysage



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Pratiques et usages

_L'industrie

Les activités industrielles relatives à l'extraction de matériaux, ou manufacturières, ont un impact visuel conséquent dans la lecture du paysage. Les dragues, trémies, convoyeurs... des sablières et gravières s'affirment dans les perceptions proches et lointaines, de même que les bâtiments industriels d'Eurocentre. Enfin, la production d'énergie via deux parcs photovoltaïques est également prégnante, en particulier celui de Castelnau-d'Estrétefonds, depuis les hauteurs de la ville.

_L'habitat

Située à proximité de l'agglomération toulousaine et des infrastructures de transport (A62), la Garonne des terrasses fait état d'une densité bâtie relativement élevée, du moins dans sa partie est et au niveau de Grenade. C'est un territoire dynamique du point de vue résidentiel, en témoignent les nombreuses extensions pavillonnaires qui se développent autour de Saint-Jory ou sur les coteaux.

_Le tourisme

L'activité touristique tire parti de la richesse patrimoniale (naturelle ou architecturale) de ce territoire : la bastide royale de Grenade abritant un marché reconnu, les bords de Garonne et de la Save proposant des sentiers découverte de la faune et de la flore, le canal latéral à la Garonne offrant de belles balades pédestres et cyclables, de même qu'un excellent site pour le tourisme fluvial et les bateaux de plaisance. Il constitue par ailleurs un vecteur du développement touristique, incitant à la découverte des alentours. Loin du tourisme de masse, cette activité touristique produit peu d'impacts paysagers. Seul le canal (dédié à l'origine à la navigation marchande), et bien que faisant désormais partie du paysage, s'affirme avec force (tracé rectiligne, écluses et ouvrages d'arts).

Les activités et commerces

Les zones d'activités ont un réel impact dans les perceptions paysagères, en particulier lorsqu'elles sont de grande taille à l'image d'Eurocentre à Castelnau-d'Estrétefonds, visible depuis de multiples endroits dont les coteaux. La proximité de l'autoroute A62 et du réseau ferroviaire reliant Toulouse à Bordeaux explique le développement de cette plateforme multimodale de 300 ha, tournée essentiellement vers le transport et la logistique. Des surfaces commerciales sont aussi implantées en périphérie des plus grandes villes, comme le long de la D2 où de banals volumes parallélépipédiques en tôle se succèdent le long de l'axe. En parallèle de ces zones concentrées, les centre-bourgs proposent une activité commerciale de proximité, dynamique à l'image de Grenade.



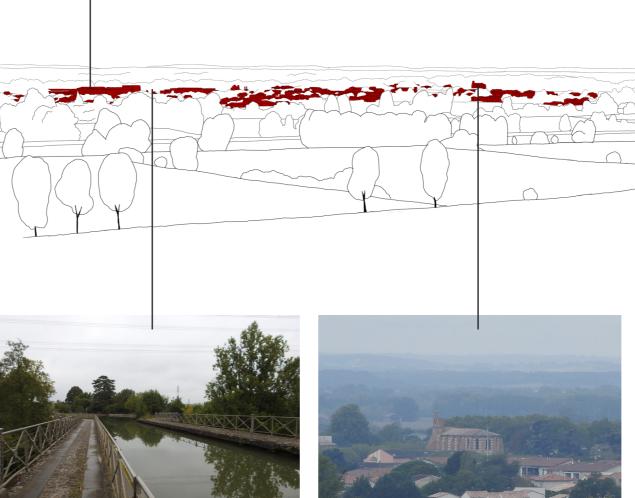
Zone d'activités étalée sur la plaine en pied de coteau



Urbanisation sur les coteaux



Carrière d'extraction établie dans la basse plaine de la Garonne



Aqueduc du canal latéral à la Garonne

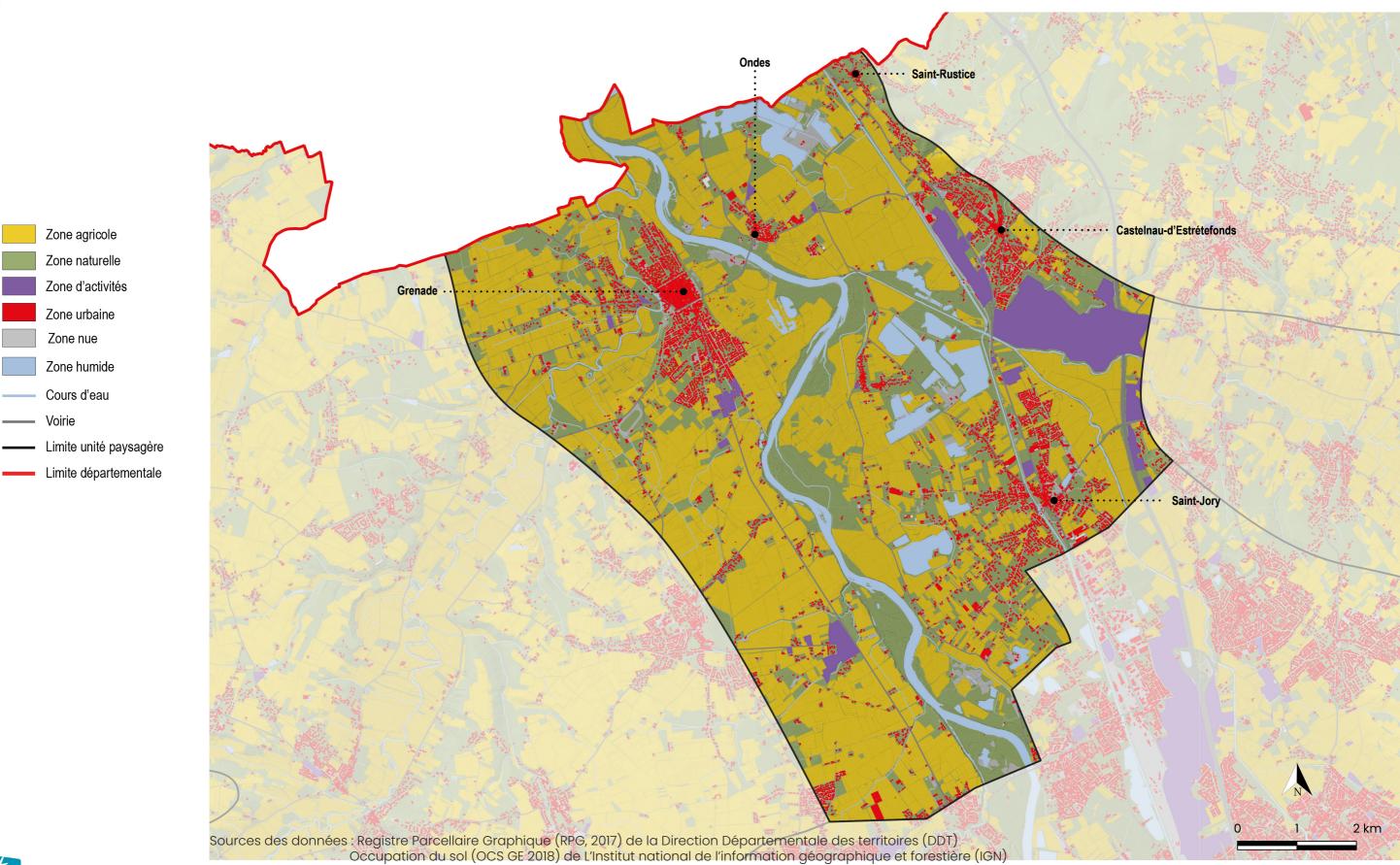
Centre-bourg en plaine



Parc photovoltaïque dont les panneaux sont implantés sur les parkings d'un founisseur de véhicules



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme PRATIQUES ET USAGES



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

Les infrastructures de mobilité et d'énergie

_Les routes et voies de desserte

La Garonne des Terrasses présente un maillage routier principal orienté selon un axe nord-sud, du fait d'un tropisme vers l'agglomération Toulousaine, avec :

- ♦ l'A62 entre Toulouse et Montauban, qui s'insère à l'extrémité est de l'unité paysagère, et présente une unique sortie;
- ♦ la D820 entre Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Jory, parallèle
 à l'autoroute et longeant la voie ferrée;
- ♦ La D2 entre Grenade et la rocade toulousaine, rectiligne le long des méandres de la Garonne.

D'autres axes, moins nombreux et de moindre importance, traversent l'unité paysagère d'est en ouest, il s'agit principalement de l'axe Grenade/Castelnau-d'Estrétefonds. Un maillage de voies routières secondaires réparti de manière plus homogène complète l'ensemble.

Les axes principaux, souvent rectilignes, sont le plus souvent bordés d'alignements d'arbres, ininterrompus sur de larges sections, à l'image des routes rayonnant autour de Grenade (D2, D17, D3, D26). C'est également le cas de certaines entrées de ville telles que Castelnau-d'Estrétefonds et Ondes, faisant de ces alignements un marqueur fort de ce territoire. Dans ce territoire plat, c'est ainsi la végétation d'accompagnement qui révèle les infrastructures dans le paysage, à l'image également du cordon végétal le long de l'autoroute.

La planéité du terrain rend aussi plus perceptible les imposantes lignes à haute-tension traversant les parcelles cultivées.



Autoroute A62 visible notamment par son trafic de poids lourds



Couloir d'infrastructures formé par la voie ferrée et la D820



La D2, voie rectiligne traversant la plane terrasse de la Garonne et bordée d'alignements d'arbres



Axe secondaire



Alignements de platanes sur la D17



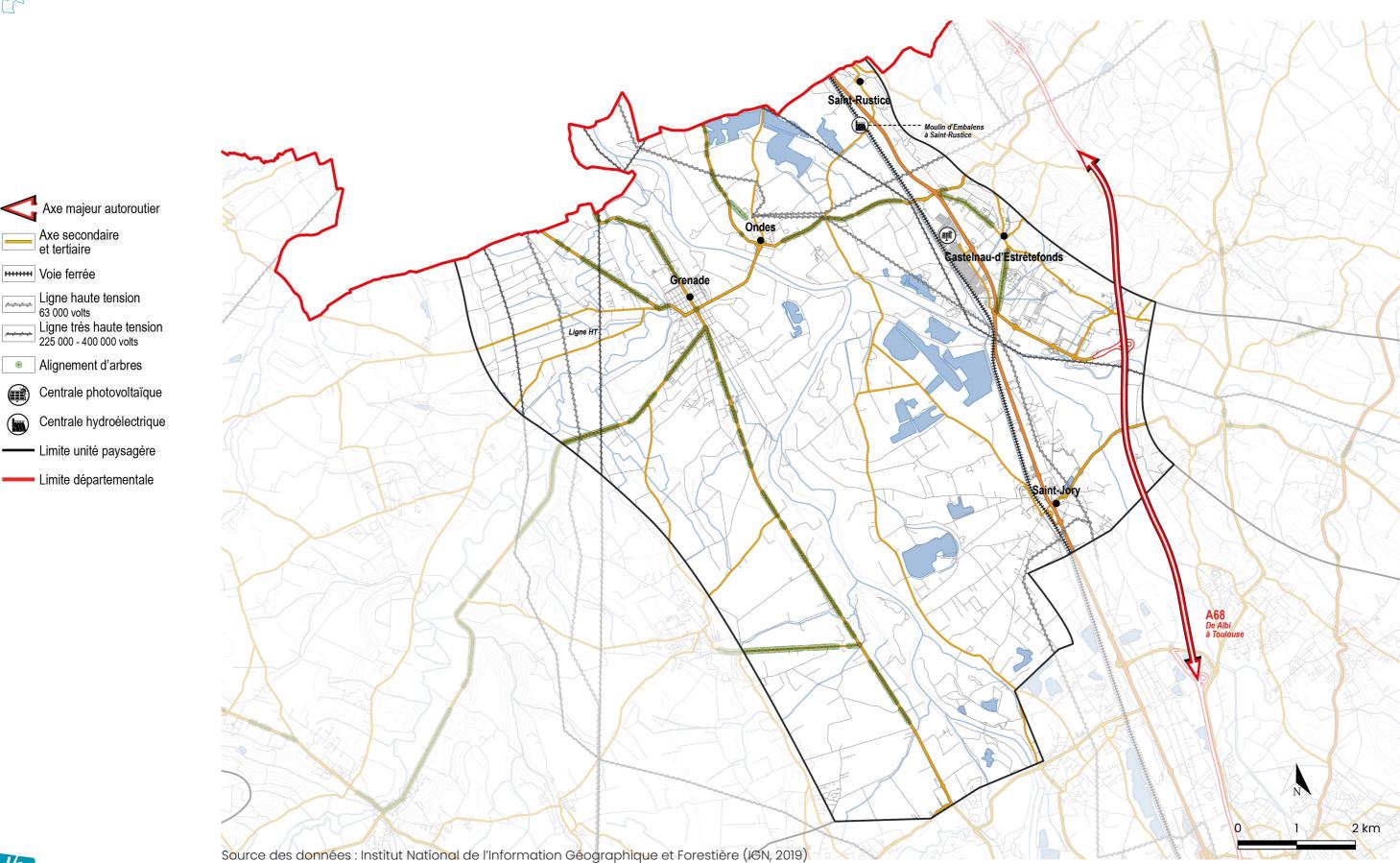
Ligne Haute Tension traversant la plaine agricole à Saint-Rustice



Somewhat the same of the same

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET D'ÉNERGIE



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LES FORMES URBAINES

La Garonne des Terrasses est un territoire où l'emprise bâtie occupe une part relativement conséquente. L'habitat y est groupé, avec des centres-villes anciens très denses, autour desquels se sont développées les constructions plus récentes et plus diffuses, s'étendant le long des axes de communication. Les zones d'activités, implantées à proximité de l'autoroute et de son échangeur, sont également concentrées. Le bâti dispersé s'avère relativement rare, et concerne alors les bâtiments liés à l'activité agricole.

Ces villes ont cependant choisi des implantations très différentes :

- ♦ À proximité des fleuves et cours d'eau, ou au point de confluence, dans le but de tirer parti de cette ressource (exploitation de moulins, pêche, échanges commerciaux, fertilisation des terres...) mais également d'assurer la défense de la ville : Grenade, Ondes ;
- Sur les coteaux et jusqu'à leur pied, orientées en direction de la Garonne mais mieux protégées des crues, avec une urbanisation qui s'étale largement dans les différentes directions (coteaux et plaine): Saint-Rustice et Castelnau-d'Estrétefonds;
- ♦ En plaine, en retrait des fleuves et cours d'eau : Saint-Jory.

Il existe également une forme urbaine particulière : la bastide, dont Grenade constitue l'unique exemple de l'unité paysagère et l'archétype parfait de ce type de village. Construite au XIIIe siècle, elle s'organise autour d'une place centrale de forme rectangulaire et de sa Halle, à partir de laquelle s'ordonnent des îlots également rectangulaires limités par des rues se croisant à angles droits et partant de chaque angle de la place centrale. Typiques du sud-ouest en général, les bastides furent construites ou réaménagées selon un véritable plan d'urbanisme, orthogonal, s'adaptant à la configuration du terrain et/ou aux bâtiments existants, ce qui explique la diversité présente au sein même de cette forme d'habitat.



Habitat groupé sous forme de noyau urbain dense



Développement de périphéries diffuses autour de la ville



Castelnau-d'Estrétefonds implanté sur le coteau



L'urbanisation de Castelnau-d'Estrétefonds à partir du noyau d'origine



Ville de Saint-Jory, établie dans la plaine à distance du fleuve



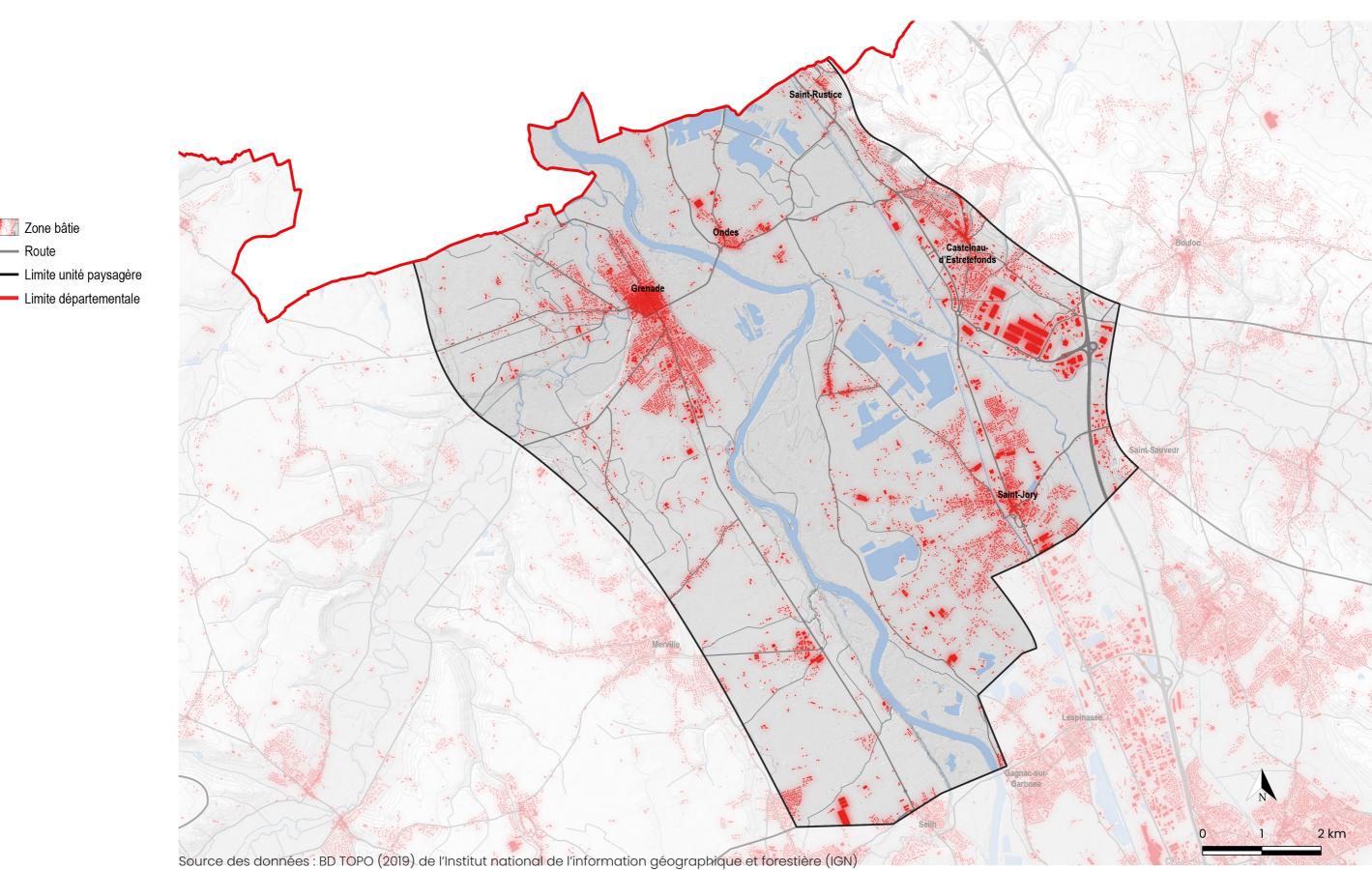
Bastide de Grenade, organisée autour de sa Halle du XIIIe siècle



Plan en damier de la bastide de Grenade



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme LES FORMES URBAINES



Zone bâtie ---- Route

CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

Révélatrices des ressources locales, les constructions traditionnelles au sens large (habitations, murs, lavoirs, édifices religieux...) recourent à deux matériaux principaux : la brique, principalement cuite mais aussi présente sous forme crue (teinte plus claire), apparente ou enduite, et le galet roulé appareillé à du mortier. La brique et le galet étant souvent associés ensemble pour créer des ornementations. La présence de brique, en maçonnerie ou simplement en encadrement des ouvertures, commune avec d'autres unités paysagères de la Haute-Garonne, témoignent de la composition du sol riche en argile.

_La maison carrée

Courante dans la Garonne des Terrasses où l'on peut la rencontrer aussi bien en façade sur rue dans les villages, que de façon isolée au sein d'espaces agricoles, la maison carrée est un bâtiment de type bourgeois à un étage, bien qu'il en existe aussi de plain-pied. Parfois surélevée par rapport au niveau du sol, on y accède alors par un perron de quelques marches, réalisé en pierre de taille, ou plus simplement en béton. La maison carrée se constitue d'un volume principal éponyme, parfois complété d'annexes agricoles (remises, chais...) implantées au nord ou à l'ouest du corps d'habitation pour le protéger des intempéries, ou éventuellement intégrées au corps principal.

Lafaçade principale, plus ou moins richement ornementée (mascaron au-dessus de la porte d'entrée, ferronnerie, corniches...), est percée d'ouvertures disposées de manière régulière : porte d'entrée centrée, parfois surmontée d'une porte-fenêtre avec balconnet, et entourée de deux travées de fenêtres. L'ensemble des ouvertures est souligné par un encadrement soigné constitué de briques dont la teinte contraste avec celle de la façade. Le ou les matériaux utilisés pour cette dernière peuvent en effet varier (briques allant de l'ocre clair au rouge foncé, enduit), apportant toute sa diversité à ce type de construction, répandue au-delà des limites de la Garonne des Terrasses. Elles sont d'ailleurs relativement bien conservées au sein de cette unité paysagère.











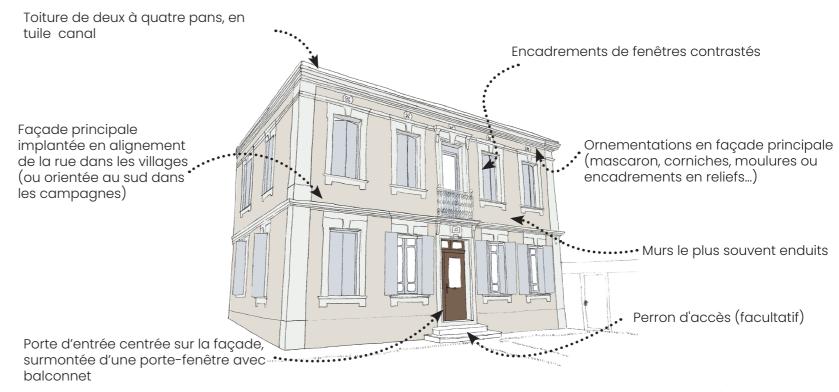
Matériaux et couleurs représentatifs de la Garonne des Terrasses

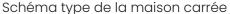






Exemples de maisons carrées







LA GARONNE DES TERRASSES



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LES CARACTÈRES ARCHITECTURAUX

_La maison maraîchère

Principalement localisée sur la basse plaine alluviale entre la Garonne et l'Hers, la maison maraîchère était initialement implantée au sein d'un système parcellaire constitué de lanières de cultures légumières, florales, de violettes... Si ces cultures en lanières ont en partie seulement résisté à la pression foncière, c'est également le cas des maisons maraîchères dont il ne reste que quelques exemples sur l'unité paysagère.

Le volume de ce type de construction est rectangulaire et assez étiré, le pignon est aligné sur la rue, qui reprend souvent l'orientation nord-sud des anciens chemins ruraux. La cour est ainsi orientée au sud, accolée à la façade principale, perpendiculaire à la voirie. Les pièces dévolues à l'habitation comme à l'exploitation sont abritées sous ce même volume. La partie horticole, située à l'extrémité, s'identifie par la large ouverture pratiquée sur la façade.

L'étage, généralement de faible hauteur et bien ventilé, servait à la conservation des légumes secs et est par conséquent inhabitable.

_Le bâti récent

Du fait d'une large attractivité de cette partie du territoire, liée notamment à la présence de la zone Eurocentre, de plusieurs infrastructures de transports (autoroute, voie ferrée...) et de l'agglomération toulousaine, les constructions récentes se multiplient en périphérie des villes. Ces espaces nouvellement urbanisés se composent de pavillons individuels ou bien d'habitat collectif bas.

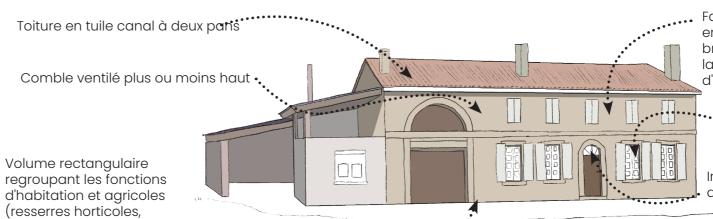
Peu d'exemples de constructions très récentes et intégrant les caractéristiques du bâti traditionnel du territoire de la Garonne des Terrasses sont visibles, celles-ci se bornant généralement au mieux à réutiliser les teintes typiques du Midi Toulousain et les toitures en tuiles canal.

Quelques exemples de maisons relativement récentes démontrent qu'il est possible dans les constructions d'aujourd'hui de réintégrer certains éléments représentatifs de l'architecture locale : volume allongé et ouvertures en arcades des maisons maraîchères, préau avec intégration de piliers en briques ou bois semblables à ceux des annexes agricoles, corniches, utilisation de briques...

Certains habitants ont pris le parti d'intégrer au volume principal de leur habitation un profil parallélépipédique similaire à celui des pigeonniers du secteur, ainsi que cela peut se rencontrer sur d'anciennes constructions.

_Le bâti industriel

Principalement rencontré en entrée sud de Castelnau-d'Estrétefonds. Il prend la forme de larges entrepôts dans les teintes de gris. Ce sont des bâtiments qui restent très techniques avec peu de références au bâti traditionnel de ce territoire.



Façade principale orientée au sud, en briques cuites, en appareillage briques crues/galets, ou enduite à la chaux, décorée d'une corniche et d'un bandeau

 Ouvertures disposées régulièrement, encadrées de briques cuites

Imposte au dessus de la porte d'entrée

Schéma type de la maison maraîchère



annexes...)

Bâti récent aux teintes toulousaines mais aux formes banalisées



Mairie d'Ondes reprenant certains codes de la maison carrée : brique et corniches



Préau reprenant les codes de l'annexe agricole



Habitation récente réutilisant le volume allongé et les arcades des resserres horticoles de la maison maraîchère



Habitation récente intégrant un volume semblable à celui d'un pigeonnier



Habitation récente intégrant un volume semblable à celui d'un pigeonnier



LA GARONNE DES TERRASSES



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

_Les édifices religieux

Il n'existe pas dⁱunité dans la forme architecturale des édifices religieux, différents types cohabitent sur ce même territoire. Ceci est parfaitement illustré par la diversité des clochers :

- ♦ Les églises à clocher-mur à pignon : Saint-Jory, Ondes... Sa caractéristique principale consistant en la présence d'un mur intégrant sur le même plan un clocher dont la crête se termine en triangle (d'où le terme de pignon), percé de deux à six baies accueillant les cloches.
- ♦ Les églises à clocher toulousain ou clocher octogonal : Grenade, Saint-Caprais. Constitué d'un empilement de volumes octogonaux, de diamètres décroissants et séparés par des corniches, il porte une flèche.
- ♦ Les églises à deux clochers : Saint Rustice en constitue l'unique exemple, avec ses deux tours de base octogonale.
- ♦ Les églises à clocher carré : Castelnau-d'Estrétefonds.

Tout comme les autres édifices, les églises, chapelles, calvaires et oratoires sont construits à l'aide des matériaux locaux que sont la brique crue ou cuite et éventuellement le galet.

_Les pigeonniers

Communément répandus dans les régions de Toulouse et de Montauban, les pigeonniers, et en particulier ceux de type « pied de mulet » ou « tour carrée », constituent un élément de patrimoine dont la silhouette caractéristique, isolée ou bien intégrée à un corps d'habitation ou d'exploitation s'affirme comme un point de repère dans le paysage. Ils sont construits comme bon nombre d'autres constructions à l'aide de matériaux locaux : toiture en tuiles canal et façades en brique foraine souvent enduites.

Le type « pied de mulet », de profil parallélépipédique, se compose en général d'un double-toit et d'une contremarche pour l'envol des pigeons.

Le pigeonnier « tour carrée » dispose d'une base carrée wet d'un toit à 4 pentes avec lanternon ou clocheton. Toujours isolé de la ferme et implanté dans des lieux favorables à l'observation, il est possible qu'il servait également de tour de guet.

Ils sont généralement en bon état, même si les enduits tendent à dipsaraître sous l'action du temps et des éléments climatiques. Etant majoritairement situés en milieu agricole, il convient d'être vigilant quant à leur préservation face à la pression de l'urbanisation.



Eglise de Saint-Jory



Eglise de Saint-Rustice, de style romain



Eglise de Grenade, à clocher toulousain



Eglise à clocher-mur d'Ondes



Chapelle à clocher-mur à Castelnaud'Estrétefonds



Castelnau-d'Estrétefonds - Calvaire



Pigeonnier de type pied-de-mulet à Castelnau-d'Estrétefonds



Pigeonnier de type pied-de-mulet accolé à un hangar agricole à Castelnaud'Estrétefonds



Pigeonnier de type tour carrée à Grenade



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ ET DU QUOTIDIEN

Le canal latéral à la Garonne et ses ouvrages

Construit au cours du XIXe siècle, le canal latéral à la Garonne s'inscrit en continuité du canal du Midi, et relie Toulouse à Castets-en-Dorthe (33) en offrant des conditions de navigation plus sûres et régulière que la Garonne. Il fut à l'origine utilisé pour le transport de marchandises et a aujourd'hui une vocation essentiellement touristique lié au tourisme fluvial et à la plaisance. Les centaines d'ouvrages qui le composent et qui s'égrènent au fil de son parcours (ponts, écluses, pont canal...) constituent un patrimoine technique et architectural exceptionnel. C'est également un vecteur de découverte des paysages traversés, invitant ses usagers (cyclistes, randonneurs, plaisanciers...) à s'écarter de ce tracé rectiligne et ombragé pour en appréhender les alentours.

_Les protections

Si les pigeonniers de la Garonne des Terrasses ne bénéficient pas de protections particulières au regard de leur valeur patrimoniale, il n'en va pas de même pour les 10 monuments inscrits au titre des Monuments Historiques présents sur le périmètre de l'unité paysagère. Ce sont les édifices religieux (églises de Grenade, d'Ondes, de Saint-Rustice, calvaire de Castelnau-d'Estrétefonds, ancien couvent des Ursulines à Grenade) et les châteaux (Bouloc, Saint-Jory, Castelnau-d'Estrétefonds) qui font principalement l'objet de cette protection. A noter également le pont sur la Save datant du XIVe siècle, et la Halle du 13ème, tous deux situés à Grenade.

Cette Halle, associée à ses abords (place centrale et immeubles avoisinants) est d'ailleurs également protégée en tant que site inscrit.



Le canal latéral à la Garonne au niveau de l'écluse n°6 de Saint-Jory



Ecluse d'Embalens à Saint-Rustice



Pont canal au-dessus de l'Hers à Saint-Jory



Pont du XIVe siècle sur la Save, à Grenade



Château de Castelnau-d'Estrétefonds

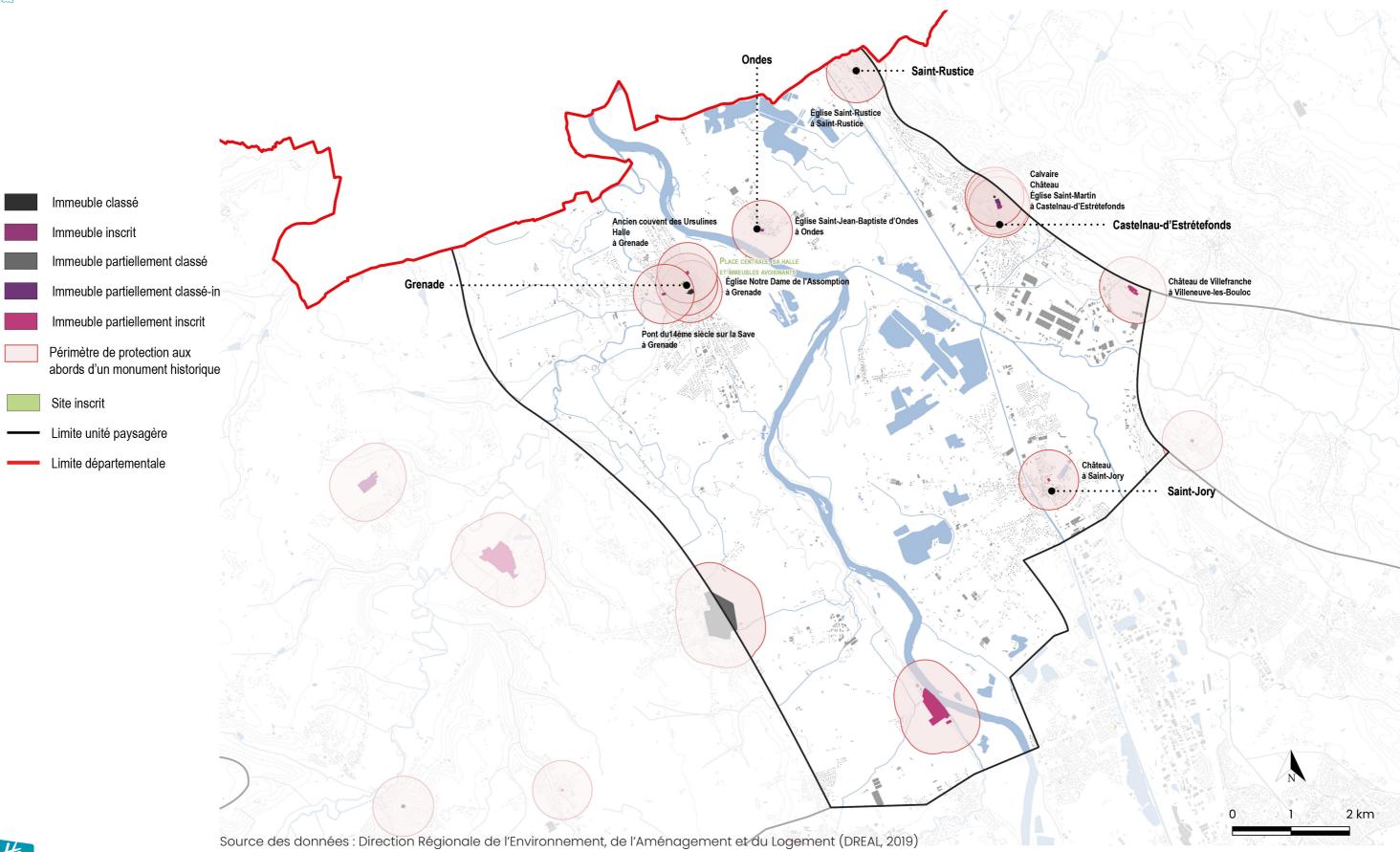


Halle de Grenade, classée Monument historique et site inscrit



CE QUI FAIT PAYSAGE_Les actions de l'Homme

LE PATRIMOINE PROTÉGÉ



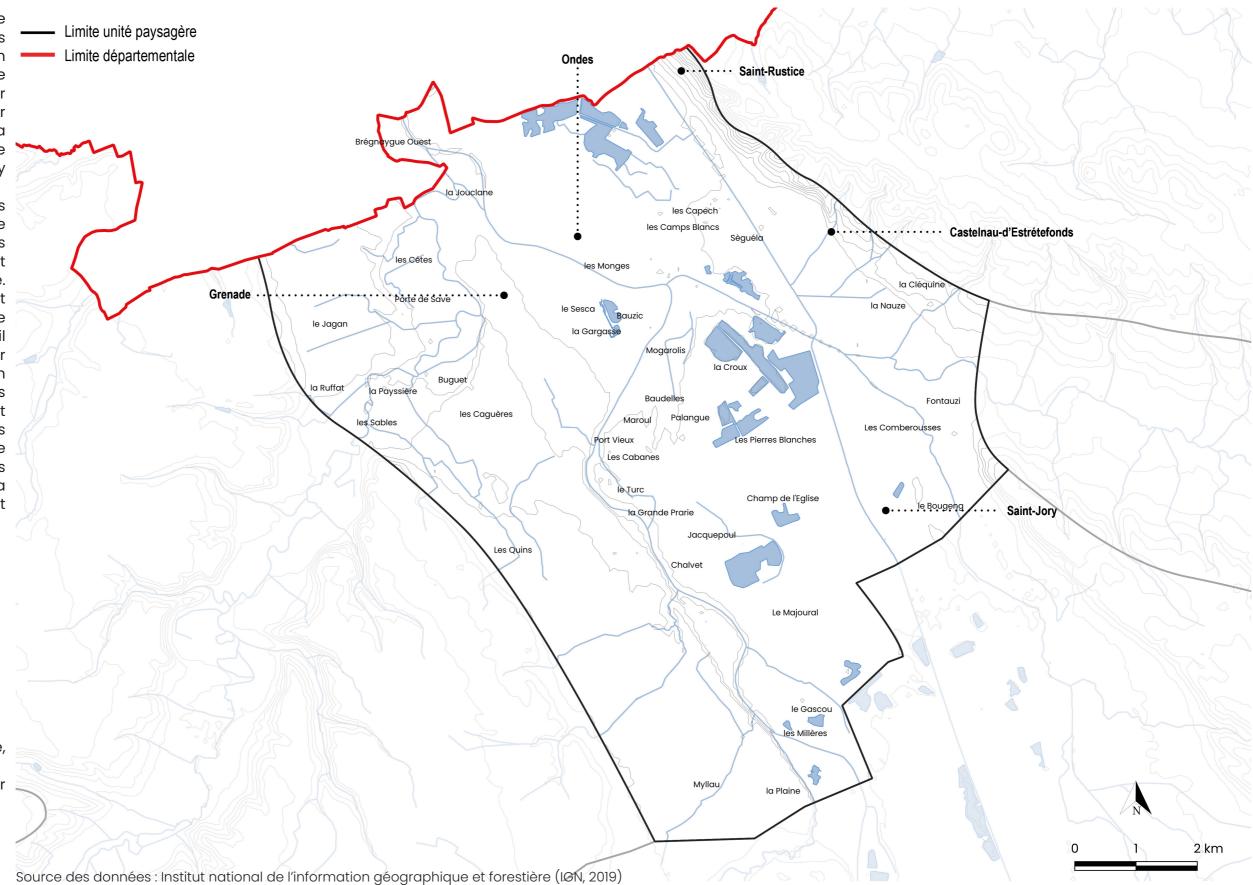
CE QUI FAIT PAYSAGE_L'Homme et son territoire

ÉLÉMENTS DE TOPONYMIE

La toponymie, c'est-à-dire "l'étude linguistique des noms de lieux, d'une région ou d'une langue, du point de vue de leur origine, de leur transformation ou de leur signification", renseigne à la fois sur la géographie et sur le type d'activité qui pouvait s'y dérouler.

Cette carte présente les noms usuels de lieux, vocabulaire partagé des habitants et porteurs du sentiment d'appartenance à un territoire. Ces termes sont bien souvent issus de dialectes ou de langues régionales, qu'il convient d'appréhender pour comprendre la signification du toponyme. Dans le cas de la Haute-Garonne, il s'agit la plupart du temps de mots appartenant à la langue gasconne. Ceux propres à l'unité paysagère de la Garonne des Terrasses sont explicités ci-dessous.

Barrau = Baril Borde = métairie, grange Bouère = Ferme, métairie Boyer = bouvier Castel = château Croux = CroixEstretas = Étroites Fonts = Fontaines, sources Majoural = Berger en chef Nau = neuf Palanque = Passerelle, barrière d'un champ Rouget = Terrain de couleur rouge Tourret = Meunier





LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Garonne des Terrasses

L'ANALYSE DIACHRONIQUE

L'analyse diachronique permet de révéler les évolutions d'un territoire.

Très tôt, le couloir naturel de la Garonne a été occupé, traversé et exploité. Le fleuve a d'abord organisé la vallée puis c'est au tour des infrastructures de déplacement (la voie ferrée et la route nationale), d'en assurer le développement urbain et économique. Les villages se sont constitués à proximité du fleuve pour des raisons économiques et stratégiques (Grenade, Ondes) ou sur les coteaux à l'est, mieux protégés des crues (Saint-Rustice et Castelnau-d'Estrétefonds). Les sols alluvionnaires ont fait la prospérité de l'agriculture.

La vocation agricole de la Garonne des Terrasses s'est étiolée au fil du temps, au profit des activités économiques (logistique, extraction) et du développement de l'habitat. Comme au XIXe siècle, Grenade constitue le principal pôle urbain de l'unité paysagère, mais il se trouve désormais concurrencé par Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Jory, qui se sont considérablement développés et portent la majeure partie des activités économiques. L'axe Saint-Jory/Castelnau-d'Estrétefonds/Saint-Rustice, qui constituait déjà un axe majeur de déplacement, notamment vers Toulouse, se trouve renforcé dans cette fonction.

La carte d'Etat-major met également en évidence les transformations du lit de la Garonne, qui passait initialement plus près de la ville de Grenade.

Les atouts de la Garonne des Terrasses :

- La présence d'un réservoir de biodiversité majeur, corridor écologique aquatique et terrestre, et colonne vertébrale paysagère de l'unité paysagère : la Garonne.
- ♦ La proximité de l'agglomération toulousaine.
- Une économie dynamique et porteuse d'emploi.
- ♦ Des ressources naturelles en quantité : eau, granulats.
- Une bonne desserte viaire et ferrée.

Des fragilités aussi :

♦ Exposition aux risques¹: risque de sécheresse, présence de zones bâties en zones inondables, rupture de barrage, industriel.







¹ Source: Atlas Haute-Garonne 2018, DDT 31

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION_La Garonne des Terrasses

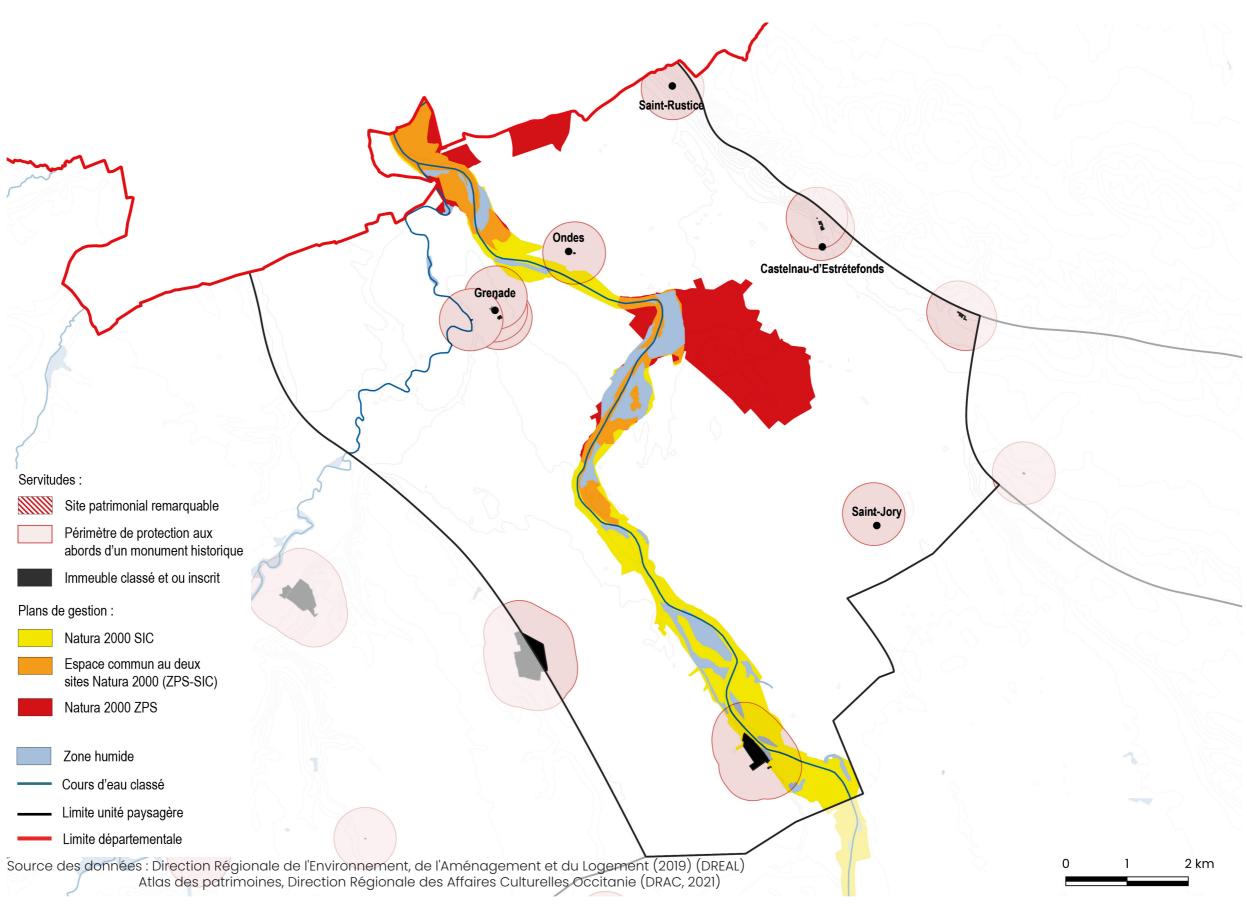
LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION

Il y a dans la préservation des sites et des paysages des mesures de protection et de gestion. Les protections (site classé, monument historique...) reconnaissent la valeur patrimoniale d'un site, d'un bâtiment et prennent les dispositions pour leur conservation.

D'autres espaces sont soumis à réglementation, notamment au sein du réseau Natura 2000.

Les projets d'aménagements concernés par ces périmètres font l'objet de dispositions réglementaires spécifiques.

Plus largement, en regard des évolutions identifiées, l'atlas formalise les objectifs de préservation et de valorisation de tous les paysages.





LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Garonne des Terrasses

Les dynamiques paysagères entre 1950 et 2021

L'analyse de l'évolution des paysages de la Garonne des Terrasses révèle d'importants changements, liés en particulier au développement économique de l'unité paysagère, précurseur d'une intense urbanisation résidentielle.

Disposant d'une bonne desserte ferroviaire et routière, et d'une situation stratégique à l'interface avec l'agglomération toulousaine, c'est tout naturellement que l'unité paysagère a porté le développement d'activités économiques importantes, notamment en termes de logistique. Depuis les années 90, la ZAC Eurocentre, qui concentre une grande partie de l'activité de ce territoire, s'est développée sur les terres agricoles. Les carrières d'extraction de matériaux qui parsèment la basse plaine, se développent également au détriment de l'activité agricole.

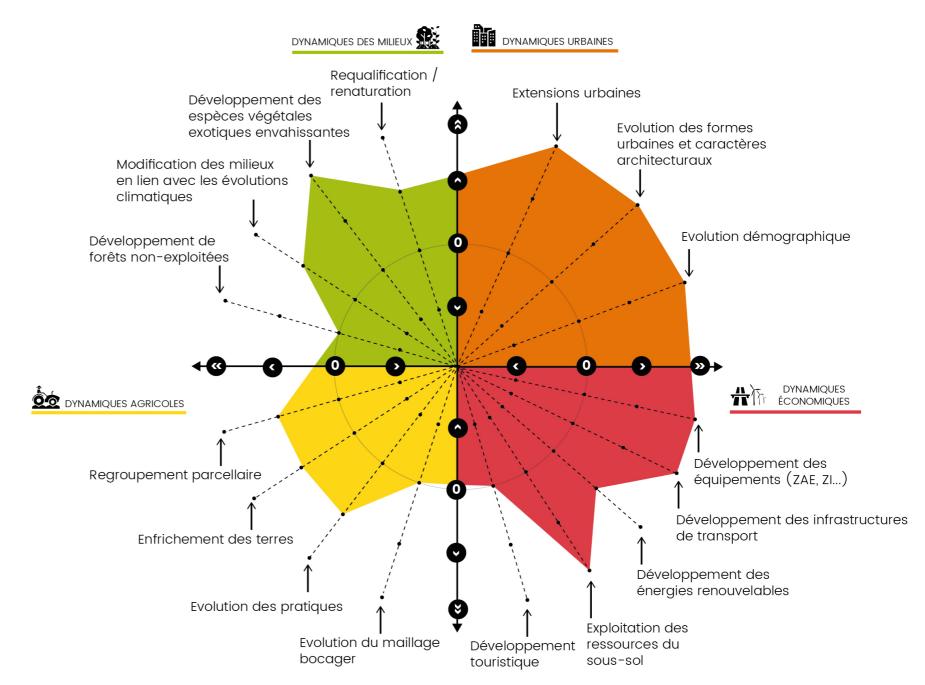
On note toutefois une distinction entre la basse plaine et le reste de l'unité paysagère, puisque la première citée a cristallisé l'essentiel des dynamiques économiques. Les évolutions du lit de la Garonne, liées à des dynamiques naturelles, sont moins brutales et perceptibles. Elles concernent avant tout la densification de sa ripisylve, l'enfrichement ou le développement de peupleraies, la naissance de petites iles...

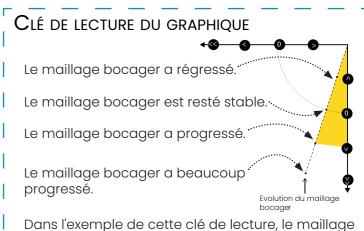
Quant aux coteaux est et à la basse terrasse, à l'exception des transformations liées à la modernisation des pratiques agricoles, ils font surtout l'objet d'un processus d'urbanisation à vocation résidentielle. Ceci affecte également la basse plaine. Les villages ont vu leur emprise s'étendre très largement avec la naissance de quartiers pavillonnaires, absorbant le noyau historique dans un agrégat d'extensions urbaines.

Ainsi, les évolutions des paysages de la Garonne des Terrasses se traduisent principalement par :

- ♦ L'implantation d'activités industrielles, commerciales et de carrières d'extraction.
- ♦ Le développement d'infrastructures de transport.
- ♦ La diffusion de l'habitat sur les coteaux et en plaine.

Le graphique ci-contre exprime les dynamiques paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 1950 et aujourd'hui. Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions ayant un impact sur les paysages de l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'une analyse quantitative, issue d'observations de terrain, d'analyse de données et d'étude de cartographies.





bocager a progressé.



Answer of the second

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Garonne des Terrasses

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX

En lien avec le développement économique de l'unité paysagère, la population de ce territoire a considérablement augmenté, entrainant des évolutions majeures en termes d'occupation bâtie et de lisibilité des regroupements urbains historiques. Les villages ruraux, denses et groupés des terrasses agricoles ou des coteaux en surplomb de celles-ci, ont évolué en villes péri-urbaines. Toutes les communes sont concernées.

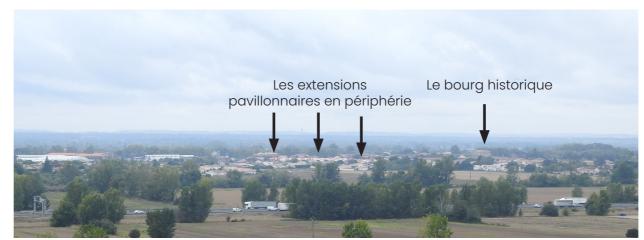
Les extensions urbaines

- Diffusion importante de la tâche urbaine, avec la création de quartiers pavillonnaires à partir des axes viaires rayonnant depuis le centre-bourg : ensembles résidentiels qui brouillent les limites villages/campagne et sont consommateurs d'espace agricole.
- Tendance récente au comblement des interstices pour limiter la consommation de terres agricoles : sur des espaces ouverts entre le centre et les lotissements existants, en deuxième ligne par rapport aux axes principaux, dents creuses.
- Extensions urbaines récentes tendent à se densifier : tissu plus resserré, présence ponctuelle d'habitat collectif.
 Evolution des formes urbaines et caractères architecturaux
 - ♦ Banalisation des formes architecturales : répétition de constructions neuves sur un modèle identique et étranger aux caractères architecturaux traditionnels (enduits blancs, ouvertures anthracites, formes allongées...).
 - ♦ Apparition d'habitat collectif, illustrant le changement de statut de ces anciennes bourgades rurales.

Ces extensions urbaines se développent principalement aux dépens des terres agricoles, ce qui entraîne finalement peu de perte d'habitat naturels. L'évolution des milieux naturels est particulièrement liée aux dynamiques économiques, y compris agricoles.

_Évolution des milieux naturels :

- Perte d'habitats naturels avec la diffusion de l'habitat et des activités (très modérée)
- Perte de biodiversité liée à l'abandon de cultures extensives (peu productives) favorables à la biodiversité (prairies naturelles de fauche, prairie humide, cultures céréalières riches en messicoles, zones de bocage,...) entrainant l'extension des friches puis un retour progressif à un autre état naturel
- ♦ Renaturation spontanée des anciennes gravières allant souvent vers des espaces de grande richesse écologique (qui ne doivent toutefois pas faire oublier les autres impacts environnementaux des gravières (paysage, qualité des eaux,...)
 ♦ Développement de plantes invasives le long des routes et



De vastes extensions pavillonnaires en périphérie du village historique



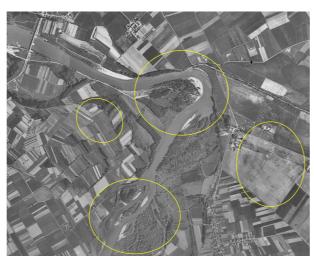
Les résidences individuelles aux formes contemporaines se développent également sur les coteaux



Habitat collectif récent



Les façades blanches des pavillons récents interpellent dans la perspective vers l'église et le château



Grenade en 1960



Grenade aujourd'hui : enfrichement de terres agricoles



Exemple de renaturation d'une ancienne gravière



cours d'eau.

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Garonne des Terrasses

LES DYNAMIQUES URBAINES ET LES DYNAMIQUES DES MILIEUX



Grenade en 1957 (source IGN). La forme de la bastide est parfaitement lisible.



Grenade en 2002 (source IGN)A partir des extensions existantes, ou le long des axes viaires, poursuite de la progression du tissu bâti pavillonnaire.



Grenade en 1979 (source IGN) Diffusion de la tâche urbaine, notamment le long de la D29 et à partir de la D2.



Grenade en 2019 (source IGN) Création d'extensions urbaines de taille plus réduite, dans des interstices, autour de maisons initialement isolées à distance du centre-bourgs, ou dans la continuité des lotissements existants.



LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Garonne des Terrasses

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

A l'origine principalement agricole, la Garonne des Terrasses est devenue un territoire à la vocation économique affirmée, avec le développement de zones industrielles et commerciales et des activités d'extraction. Ce développement économique est basé à la fois sur la desserte autoroutière (création spécifique d'un échangeur pour Eurocentre) et la desserte ferroviaire (ligne Toulouse-Bordeaux). Cela a profondément modifié la perception des paysages de terrasses cultivées, désormais morcelées par des infrastructures prégnantes, et dont la superficie agricole n'a cessé de baisser. Les orientations du SCoT, qui ambitionne l'émergence d'une centralité sectorielle sur Grenade et Castelnau-d'Estrétefonds et souhaite la promotion de la ZAC Eurocentre, laissent présager la poursuite des dynamiques engagées.

- _Développement des infrastructures de transport et des équipements
 - Création d'infrastructures de déplacement majeures (A62, portion de la D820) qui ont précédé l'agglomération d'un certain nombre d'activités sur leurs abords.
 - ♦ Projet de LGV Toulouse-Bordeaux : traversée des communes de Saint-Jory, Grenade, Castelnau-d'Estrétefonds et Saint-Rustice (impact modéré du fait de la réutilisation du tracé existant).
 - Projet de création d'un axe routier entre Blagnac et Eurocentre, via Grenade, et d'une voie de contournement sud de Grenade.
 - Création d'Eurocentre, zone d'activités de grande ampleur (300ha), essentiellement consacrée à la logistique : transformation d'un paysage de terrasses agricoles, en pied de coteau, en un paysage industriel et commercial (vastes emprises de stationnements, infrastructures, bâtiments imposants en bardage métallique...) extrêmement prégnant depuis les reliefs.
 - Développement de zones commerciales en entrées de ville (Grenade, Saint-Jory) : perte de qualité et de lisibilité (accumulation d'enseignes et de panneaux publicitaires, absence de qualité architecturale).
- _Développement des énergies renouvelables
 - Création d'un parc photovoltaïque sur les parkings d'un fournisseur de véhicules à Castelnau-d'Estrétefonds : mutualisation de deux éléments visibles dans les perceptions lointaines depuis les coteaux. Plusieurs projets sont en cours de développement sur d'anciennes gravières.
 - ♦ Existence de zones théoriques favorables à la production d'énergie solaire et éolienne : vigilance quant à leur intégration et à la consommation de terres agricoles.
- _Exploitation des ressources du sous-sol
 - Activités d'extraction de granulats sur les sols alluvionnaires de la basse plaine : paysages en constante évolution avec le jeu des extensions de carrières, de désaffectation avec mise en eau et développement de ripisylves sur les berges, et la prégnance des infrastructures lors de la phase d'activité.

Concernant l'agriculture, les évolutions des techniques de production ont ici aussi modifié les paysages : agrandissement des parcelles lors du remembrement, création de silos, moindre diversité des cultures... L'enfrichement de certaines parcelles est témoin de la diminution de cette activité.



Carrière en activité, et plan d'eau issu d'une ancienne zone d'exploitation, implantés sur d'anciennes terres agricoles.



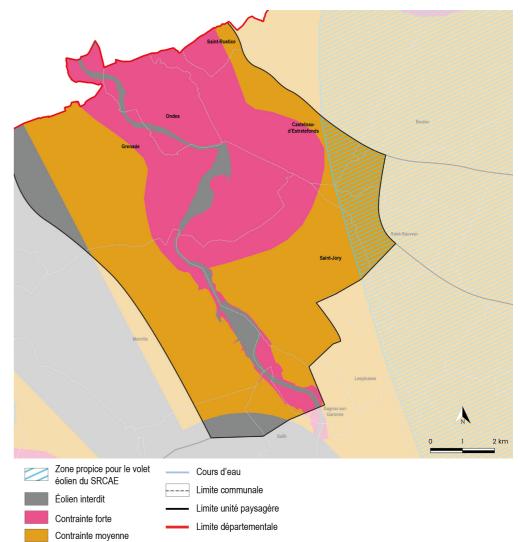
Le bâti commercial et indutriel dont les formes et les couleurs apparaissent nettement depuis les coteaux.



Eurocentre depuis le centre-ville de Castelnau-d'Estrétefonds



Vastes parcelles héritées du remembrement



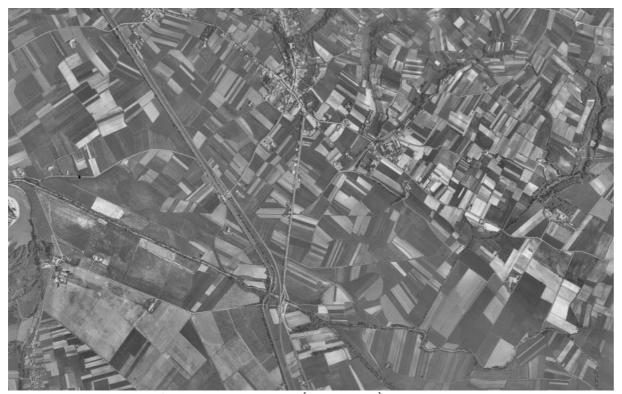
Zones tavorables a l'energie eolienne : aonnées théoriques - source atlas DDT



Andrew Market Ma

LES TRANSFORMATIONS IDENTIFIÉES_La Garonne des Terrasses

LES DYNAMIQUES AGRICOLES ET LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES



Au sud de Castelnau-d'Estrétefonds en 1957 (source IGN)



Au sud de Castelnau-d'Estrétefonds en 1979 (source IGN) Premiers remembrements, construction de l'A62.



Au sud de Castelnau-d'Estrétefonds en 2002 (source IGN). Implantation de carrières d'extraction (certaines déjà désaffectées et mises en eau), réalisation des premières phases de la zone d'activités Eurocentre, création d'un échangeur autoroutier, poursuite du regroupement parcellaire pour les terres agricoles qui subsistent.



Au sud de Castelnau-d'Estrétefonds en 2019 (source IGN). Développement d'Eurocentre, apparition de nouveaux plans d'eau résultant des activités d'extraction, densification des ripisylves.



LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Garonne des Terrasses

LES ÉVOLUTIONS SOUHAITÉES DES HABITANTS

Des ateliers territoriaux participatifs ont été l'occasion d'écouter les habitants et de recueillir leurs souhaits d'évolution de leurs paysages du quotidien sous 20 ans. Débattues au cours des ateliers, ces attentes constituent des cibles d'action.



- > Promouvoir une agriculture diversifiée et à taille humaine.
- Développement des circuits courts et d'une agriculture de proximité.
- Replanter des haies.
- Intégration du bâti agricole.
- ♦ Favoriser les cultures adaptées au réchauffement climatique.
- Préserver les terres agricoles.





- Préserver les sols.
- Développer le réseau ferré.
- Enterrer les lignes électriques.
- Limiter et mieux intégrer la publicité.
- Limiter la multiplication des panneaux solaires et des éoliennes, mieux intégrer ces énergies renouvelables.
- Développer les transports en commun et les mobilités douces.
- Intégrer les zones commerciales et leurs accès dans le paysage.
- Préserver l'architecture, l'identité et la forme des villages.
- Entretenir et restaurer le bâti traditionnel, comme le patrimoine culturel et architectural marquant.
- ♦ Grands lotissements à éviter.
- > Resserrement de l'habitat.
- Maintien des commerces de proximité et d'un cœur de village convivial.
- Végétaliser les villes.
- Encadrer les nouvelles constructions et réglementer leur aspect pour qu'il soit en harmonie avec les caractères locaux.



- Limiter l'artificialisation des sols.
- ♦ Réinvestir les friches urbaines et agricoles en centreville.



Diversifier les cultures



Limiter le développement des lotissements



Replanter des haies





LES ENJEUX & CIBLES D'ACTION_La Garonne des Terrasses

SPATIALISATION



Les villages et centres historiques

♦ Maintien d'un coeur de village convivial et dynamique avec ses commerces de proximité pour limiter les déplacements.

 Réhabilitation et occupation du bâti ancien.

♦ Traitement qualitatif et repérage des entrées de villes

es espaces de nature :

- Préservation des continuités écologiques et maintien des ruptures spatiales entre les zones urbaines.
- Protection et valorisation des cours d'eau, confortement de leur rôle de corridor écologique en maintenant des berges végétalisées, améliorant ainsi leur lisibilité dans le grand paysage.
- * Repérage et protection des éléments de nature ordinaires
- Développement de nouveaux espaces de nature ouverts au public
- Création d'une couronne verte délimitant l'agglomération toulousaine



L'agriculture:

Pérennité de l'usage agricole des sols. Maintien d'une agriculture plurielle dans ses productions (maraichage, élevage, arboriculture, cultures...), contribuant à la diversité des paysages.



Maintien de coupures à l'urbanisation. Développement d'une urbanisation compacte autour des espaces bâtis existants pour ne pas diluer la tâche urbaine.

♦ Amélioration de la qualité et de l'insertion des nouvelles constructions par la définition de principes architecturaux et paysagers.

 Limitation de l'extension des hameaux, à l'exception du comblement de dents creuses. Préservation des espaces tampons existants entre les communes de l'unité paysagère et l'agglomération toulousaine.



- * Réaménagement des gravières avec une diversité de solutions (retour à l'agriculture, sanctuaire écologique, espace de loisirs, projets urbains ou photovoltaïques) en priorisant la restauration d'un usage agricole.
- Exigence de qualité architecturale, paysagère et environnementale dans les projets de construction d'équipements commerciaux.
- Limitation des petites cellules commerciales.



L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

_ 5 communes

Castelnau-d'Estrétefonds Grenade Ondes Saint-Jory Saint-Rustice

Castelnau-d'Estrétefonds Ondes Nord Aussonne Saint-Jory Grenade

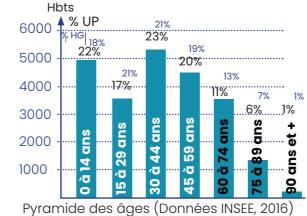
Partiellement : Aussonne - Bouloc - Bruguières - Cépet - Gagnac-sur-Garonne - Merville et Seilh - Villeneuve-lès-Bouloc..

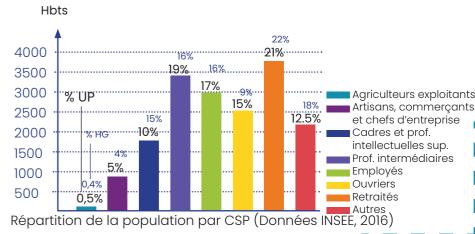
_3 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) concernés

Toulouse Métropole Communauté de communes du Frontonnais Communauté de communes des Hauts Tolosans Indicateurs démographiques











Limite communale

L'IDENTITÉ ADMINISTRATIVE DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

LES DONNÉES ADMINISTRATIVES ET DÉMOGRAPHIQUES

